

BNumismatique 128

Bulletin cgb.fr

février 2014

Pour recevoir par courriel le nouveau Bulletin Numismatique, inscrivez votre adresse courriel à :
http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html. Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l'imprimer à partir d'internet.
 Tous les numéros passés sont en ligne sur le site [cgb.fr](http://www.cgb.fr) et peuvent être téléchargés à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>
 L'intégralité des informations et images contenues dans les BN est strictement réservée et interdite de reproduction
 mais la duplication d'un BN dans son entier est possible et recommandée

S o m m a i r e

- 3 PANNEAU D'AFFICHAGE
- 3 NOUVELLES DE LA SÈNA
- 4 APRÈS LES « BLOOD DIAMONDS », DU « BLOOD GOLD », DES « BLOOD ANTIQUITIES » ?
- 5 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 6 LES BOURSES
- 7 RÉPERTORIÉ AVEC SON LIEU DE DÉCOUVERTE ?
- 8-9 FORUM DES AMIS DU FRANC N° 210
- 10 DUPRÉ « CUIVRE », TROIS « INVENTIONS » DE TAILLE !
- 11 LE COIN DU LIBRAIRE
- 12-13 LE MYSTÈRE DES ESSAIS LINDAUER 1914 NICKEL !
- 14 SI LE RIDICULE TUAIT...
- 16-17 JETONS DE NUREMBERG À THÉMATIQUE ROMAINE
- 18 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 19 FORUM NUMMIS BIBLE
- 19 EG 132, ENFIN TROUVÉ ET MÊME TROUVÉS !
- 20-21 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 22 GREEK COINAGE SERIES, VOLUME 12
- 23 L'ÉCONOMIE DES COINS ASSOCIATIFS
LE COÛT DU GRAVEUR !
- 24 MONETÆ VII : DÉBUT D'ANNÉE PROMETTEUR !
- 25 LES EFFETS PERVERS OU POURQUOI CGB.FR
NE RECRUTE QUE DANS LE BN
- 26 CELÀ NE VOUS ARRIVERA JAMAIS CHEZ CGB.FR...
- 27 SCANDALE SANS PRÉCÉDENT !
- 28 CHRONIQUES ROMAINES
- 29 MIEUX VAUT NE FAIRE AUCUN COMMENTAIRE...
- 30-31 BANQUE ROYALE : DE CURIEUX BILLETS DE LAW
- 33 2.000.000\$ POUR UN BILLET DE COLLECTION CHEZ HA.COM ?
- 33 UN BILLET FANTAISIE GRATUIT PAR DÉFINITION !
- 34-36 ESSAI DE CLASSIFICATION DES BILLETS
FAUTÉS DE LA BANQUE DE FRANCE
- 37 ATTENTION, SUEZ TRUQUÉ ET RETIRÉ !!!
- 38 PAPIER-MONNAIE 27
- 39 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 40 NOS ÉDITIONS

ÉDITORIAL

1 988 : ouverture de la Compagnie Générale de Bourse, abrégée CGB, change, or, numismatique. 1994 : ouverture du Comptoir Général Financier, abrégé CGF or, numismatique moderne et billets. 1997 : ouverture de ce qui deviendra le plus grand site, hors USA, consacré à la numismatique sous l'adresse www.cgb.fr

Aujourd'hui, près de 18 ans plus tard, nous nous réunissons. Les historiques CGF et CGB deviennent ainsi cgb.fr.

Pourquoi ? CGF et CGB étant déjà réunis dans les mêmes locaux depuis quelques années, il est naturel de ne pas préserver deux structures juridiques différentes pour une entreprise de 25 personnes uniquement consacrée à la numismatique et à son développement.

Pourquoi [cgb.fr](http://www.cgb.fr) ? Au fil des années nous sommes devenus une entreprise internet et la quasi totalité de notre activité passe par www.cgb.fr : ouvert et utilisable gratuitement 24 heures /24, sept jours sur sept et dans le monde entier pour dix mille visiteurs par jour.

En 2014, nous continuerons nos efforts pour améliorer encore l'information numismatique gratuite que nous offrons dans le but de rendre le marché numismatique le plus transparent possible.

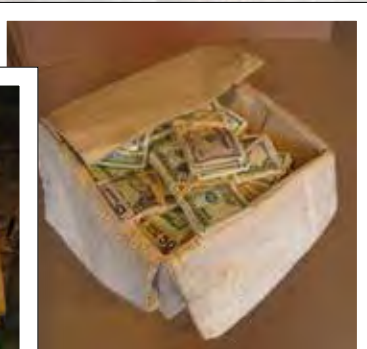
Aujourd'hui, l'équipe n'a plus qu'un seul nom : [cgb.fr](http://www.cgb.fr), hors cela, rien ne change. Nous nous efforcerons de communiquer exclusivement sur [cgb.fr](http://www.cgb.fr), mais si vous voyez encore quelques cgb ou cgf traîner sur notre site internet ou ailleurs, n'hésitez pas à me le signaler : joel@cgb.fr.

Joël CORNU

INSOLITE



Millionnaire en bois de pin !
 Un trompe-l'œil d'une qualité fabuleuse avec sa fabrication décor-tiquée image par image, [cliquez pour suivre la progression du bloc de pin au carton de dollars...](#)



CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L'AIDE DE :

5thpillar - 7sur7 - ADF - AFEP - Fabien ALLEMAN - Aucoffre.com - The Banknote Book - David BERTHOD - Xavier BOURBON - Émilie BOUVIER - Le Canard Enchaîné - Franck CHE-TAIL - Geoffroy COLÉ - Laurent COMPAROT - Comptoir des Monnaies - Joël CORNU - CRI English - Delcampe - Jean-Marc DESSAL - Gilbert DOREAU - les Échos - Marc EMORY - Le Figaro - Samuel GOUET - Florent GOUÉZIN - France 3 - ha.com - Yann-Noël Hénon - IEOM - International Bank Note Society - David KNOBLAUCH - LCI - Marielle LÉBLANC - Didier LELUAN - Carles JONGUES - Philippe MICHALAK - Christophe MONTAGNE - NGC - le nouvel observateur - La Nouvelle République - The Numismatic Bibliomania Society - Nicolas PARISOT - P. C. - PCGS - Jean-Luc PELLETAN - Franck PERRIN - Portable Antiquities Scheme - Michel PRIEUR - Éric PRIGNAC - Fabienne RAMOS - Romandie.com - Laurent SCHMITT - Alexis-Michel SCHMITT-CADET - SENA - Stack's Bowers - TF1 - l'Union l'Ardennais - Versailles3d - Viralnova - Wikileaks - Youtube - les illustrations proviennent de notre fonds, de ce que nous avons reçu ou de Wikipedia

HERITAGE AUCTIONS

La plus grande source au monde d'objets de collections

HERITAGE AUCTIONS OBTIENT



**CLIQUEZ
SUR CHAQUE
IMAGE !!**

Contact en Allemagne :

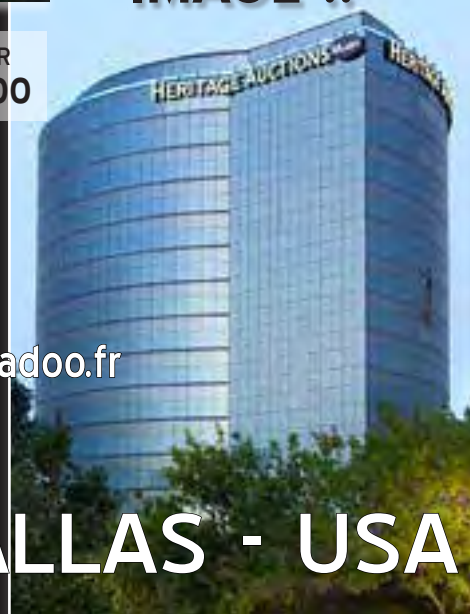
Marc Emory : marcd.emory@gmail.com,

Contact en France :

Yann Longagna : compagnie-de-la-bourse@wanadoo.fr

Tél. Paris 01 44 50 13 31

www.ha.com DALLAS - USA



PANNEAU D'AFFICHAGE

ESSENTIEL !!!

Sur chaque fiche des archives et de la boutique vous trouvez la mention :

Poser une question ou signaler une erreur sur la description de cet article

C'est très important ! Nous ne sommes pas stupides pour croire que sur 300.000 fiches nous n'avons fait aucune erreur ou faute de frappe. Nous avons besoin de vous qui en remarquez pour nous les signaler. Cela améliore la qualité du site qui est aussi votre site. Tous les utilisateurs vous remercient par avance de votre participation !

The Portable Antiquities Scheme

Home | Contacts | Get involved | Conservation | Database | News & reports | Treasure | Research | Photos | Blogs | Events

Log in | Register Home » Database

927,437 objects within 593,854 records

Search database

Reference works cited

Numismatics

Hoards

Controlled vocabulary

Rallies

Find number

What

When

Where

Search!



32^{ème} Salon du Papier Monnaie
32nd Paper Money Show
PARIS 1^{er} février 2014
de 9h00 à 17h00
Hôtel Kyriad Paris - Est
dans la gare de l'Est
4, rue du 8 mai 1945
75010 PARIS
www.papier-monnaie.com
Réservation : mm@aefp.info
You're welcome

SIGNEZ POUR LE LATIN ET LE GREC !

Une pétition est lancée ! Alors que les professeurs de lettres classiques font quotidiennement la preuve de leur dynamisme et de leurs compétences en matière d'innovation, l'enseignement du latin et du grec, Langues et Cultures de l'Antiquité, reste gravement menacé. Nous vous invitons à soutenir notre appel. Cliquez pour lire la pétition.

POUR CEUX QUI AIMENT LES ROIS LOUIS

La construction du château de Versailles, de Louis XIII à la Révolution, [cliquez !](#)



NOUVELLES DE LA SÉNA

Ce mois-ci, la Séna se réunit le 7 février à 18h à la maison des associations du 1^{er} arrondissement, 5 bis rue du Louvre (métro Louvre-Rivoli). À l'occasion de la sortie de son ouvrage *Tant d'or que d'argent. La monnaie en Basse Normandie à l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e s.)*, l'auteur, Jérôme Jambu, viendra en faire la présentation.

La monnaie, dans le royaume de France à l'époque moderne, était à la fois un moyen d'échange, un étalon et une réserve de valeurs. L'empreinte, qui conférait à un morceau de métal plus ou moins précieux

ces trois fonctions, véhiculait en outre des messages que l'autorité émettrice cherchait à diffuser auprès de ses peuples : la pièce de monnaie n'était donc pas un objet anodin et revêtait une importance particulière dans l'économie. C'est, pour la première fois, toute son histoire et son cheminement, de sa fabrication à sa circulation, dans un espace et une chronologie limités à la Basse Normandie et à l'époque moderne servant de pôle et de période d'observation, que ce livre relate. La monnaie était soigneusement définie par le pouvoir qui octroyait à des officiers particuliers, hommes et femmes, la charge de la multiplier dans les ateliers monétaires. Toute la chaîne de production des espèces, « tant d'or que d'argent » comme le stipulaient les baux des maîtres d'ateliers, occupe le premier volet de cet ouvrage, de la frénétique recherche des métaux aux aspects techniques du travail, couvrant l'histoire des deux hôtels des monnaies de Saint-Lô et de Caen. La circulation monétaire en constitue la seconde partie. Elle analyse la nécessité d'une économie monétaire et les règles d'utilisation de la monnaie, ainsi que les canaux de sa distribution et le rythme et la qualité de la monétarisation des échanges. Elle s'attache aussi à présenter les différents moyens de paiement dont le public pouvait disposer : espèces françaises et étrangères certes, « tant d'or que d'argent » comme le précisaient encore, par exemple, les actes notariés, mais également cédules, lettres de change et premiers billets de banque. Ce livre aborde également toutes les fraudes dont la monnaie pouvait être victime, au premier rang desquelles figure le faux-monnayage.





Offre réservée aux lecteurs du Bulletin Numismatique

5%

de réduction immédiate

A valoir sur l'ensemble du catalogue internet

www.comptoir-des-monnaies.com

* Code à renseigner lors de votre achat en ligne, offre non cumulable

Votre code avantage * :

BN2013

Plus de 25 000 Monnaies, Billets, Jetons, Médailles.

APRÈS LES « BLOOD DIAMONDS », DU « BLOOD GOLD », DES « BLOOD ANTIQUITIES » ?

Le concept de « Blood diamonds » a été créé, [cliquez pour la fiche wikipedia](#), pour qualifier ces diamants extraits, taillés et vendus dans la plus parfaite clandestinité et illégalité qui finançaient *in fine* l'armement des guerres civiles africaines.

Nous lisons ce jour dans le blog de Paul Barford « *At the Courmayeur conference, researchers Tess Davis and Simon MacKenzie reported on their field work this summer mapping that very trafficking network, which was responsible for plunder of 10th and 11th century Khmer temples across northern Cambodia. Among the preliminary findings of the research was that Ta Mok, the senior Khmer Rouge leader known as The Butcher and Brother Number 5, may well have played a personal role in the removal of ancient statues from Koh Ker. This lends support to the notion that looted Khmer objects at museums around the world should be considered « blood antiquities ».* Attention now shifts to other Khmer statues likely acquired through the same smuggling network [...].

The case for the return of those objects has now grown much stronger. »

En clair, [les statues pillées au temple de Koh Ker](#), [cliquez](#), et qui sont maintenant l'objet d'un scandale, ont été vendues par le gouvernement officiel de l'époque Khmer Rouge, sous l'égide de l'un des bouchers du Cambodge, [Ta Mok](#), [cliquez pour sa fiche](#). Alors, vente légitime ou non ? Les marbres du Parthénon ont été vendus légalement à l'Angleterre par les Turcs qui occupaient la Grèce à l'époque... Toujours la différence abyssale entre légal et légitime, pays réel et pays légal.

Hier, une information arrivait de Suisse sur les nouvelles réglementations que ce pays a été obligé de mettre en place pour contrôler l'arrivée de « Blood Gold », [cliquez pour l'article source](#).

En clair, les Suisses, après une enquête sur le terrain, ont constaté que l'or qui arrivait dans les raffineries suisses provenait le plus souvent d'intermédiaires marrons qui exploitaient des mines africaines où travaillaient des enfants... « *An Associated Press investigation in 2008 involving visits to six bush mines in three West African countries and interviews with more than 150 child miners found gold mined by children was bought by itinerant traders to Mali's capital city and then to Switzerland, where it entered world markets.* »

Si l'on continue dans cette direction, que va-t-il rester en Occident qui ne soit entaché de suspicion dans un monde devenu un bourbier incontrôlable ?

Michel PRIEUR



REVUE DE PRESSE ET DIVERS

SACHEZ DESSINER UN 50 EURO !

<http://www.youtube.com/watch?v=4JnKI6QEB7o>

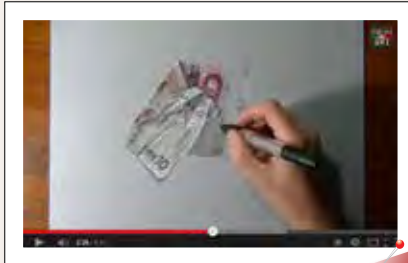
À voir la démonstration, on comprend qu'il puisse exister des gens qui dessinent des faux billets et arrivent à les faire passer !



APPRENEZ À DESSINER UN BILLET DE 10 EURO !

<http://www.youtube.com/watch?v=LsWTKIEexdw>

Bien entendu, il est froissé : à cette qualité, bien neuf, on est presque dans le faux monnayage !



TANT D'EFFORTS POUR 2 EURO !

<http://www.youtube.com/watch?v=yBQuk848mYE&feature=c4-overview-vl&list=PLEKv0jWmqLM0nNYlkpXnxYYZlqPY4W>



LES NUMISMATES FONT AUSSI DU TOURISME...

Deux photos de notre collègue Marc Emory durant sa visite à la Maison Blanche, la première sous le tableau de référence de George Washington, [cliquez pour les commentaires en anglais](#).



Et pour la seconde, c'est lui qui prend la photo...



FRANGE ET NON FRANCE

Frank Chetail, ouaibemaître du site de référence sur les faux chinois - [à toujours garder dans les favoris si vous collectionnez les françaises modernes, cliquez](#) - nous informe d'un détail utile.

« *bourg01numismatique me signale avoir découvert dans une collection qu'il a achetée (ce qui devait arriver arriva...) une chinoiserie, en l'occurrence, un écu de 1865 atelier de Strasbourg.*

Fait nouveau : il a observé la tranche et découvert que le mot FRANCE s'était transformé en mot FRANGE (voir illustration). »

N'oubliez que selon la logique de la rayure sur la pommelte que l'on retrouve sur tous les millésimes, cette erreur de tranche se retrouve probablement aussi de 1861 à 1866.

Prudence !



OPÉRATION RETOUR DANS LES PORTE-MONNAIES

L'opération annuelle « Pièces jaunes », qui devrait s'appeler « Pièces rouges » depuis l'euro, a, nous rappelle l'article du *Figaro*, un objectif bien précis pour la Banque de France : remonétiser des pièces rouges égarées au fond de pots à confitures et autres tirelires.

Reprenez l'article du *Figaro*, [cliquez](#), et vous saurez quoi faire de vos pièces rouges entassées dès le mois de janvier.

Sachant que ce sont des pièces donc le coût de fabrication est proche de la faciale, tout ce qui est remis dans le circuit n'aura pas à être fabriqué l'année suivante, au grand dam de la Monnaie de Paris, d'ailleurs !



LES ANGLAIS VONT VIVRE DANGEREUSEMENT

L'AFP et les Gazettes annoncent que, dès 2016, la Banque d'Angleterre va produire des billets en polymères, [cliquez pour lire par exemple l'article de 7sur7.be](#).

L'argumentaire est connu : « Selon la Banque d'Angleterre, les billets en polymère « résistent à la saleté et à l'humidité donc restent plus propres plus longtemps que les billets en papier ».

Les billets actuellement en circulation sont conçus à partir de pâte de chiffon de coton.

La banque centrale britannique a également avancé le fait que ces billets sont plus difficiles à contrefaire, et qu'ils ont une durée de vie au moins 2,5 fois supérieure à celle des billets papier, ce qui fait qu'ils sont meilleur marché que les billets en papier.

Les premiers billets en polymère, le nouveau billet de 5 livres à l'effigie de l'ancien

Premier ministre Winston Churchill, entreront en circulation en 2016, suivis l'année d'après par un billet de 10 livres portant un portrait de l'écrivain Jane Austen.

L'autre face des billets comportera comme actuellement, un portrait de la reine Élisabeth II.

Ces nouveaux billets seront imprimés au Royaume-Uni par la BoE. Un appel d'offre est encore en cours pour l'attribution d'un nouveau contrat d'impression à partir d'avril 2015.

La Banque devrait également signer un contrat avec la société britannique Innovia Security pour la fourniture du polymère, avec l'ouverture en 2016 d'un site de production spécifique à Wigton, dans le nord ouest de l'Angleterre.

De nombreux pays utilisent déjà le polymère pour leurs billets de banque, dont l'Austra-

lie, le Mexique, Singapour, et le Canada, pays d'origine du gouverneur de la BoE Mark Carney. »

Pourquoi est-ce vivre dangereusement que d'avoir des billets polymères ? Le papier, en liasses, résiste au feu. Le polymère fond. Cela semble idiot mais dans un cas il faut un feu d'enfer pour détruire les billets (essayez donc de brûler un livre fermé et bien à plat !), dans l'autre une forte élévation de la température suffit pour transformer votre liasse de Sterlings en un joli bloc de plastique qui fera très artistique comme presse-papier sur votre bureau...

Mais soyons pragmatiques, dans tous les cas, tout cela ne vaut pas Or et Argent !

Michel PRIEUR

LES BOURSES

CALENDRIER DES BOURSES

FÉVRIER

- 1 Saint-Médard-en-Jalles (33) (nc) (tc)
1 Paris (F) (*) (B) AFEP**
 1 Drachten (NL) (nc) (N+Ph)
 1 Londres (GB) (***) (N)
 1-2 Bâle (CH) (***) (N)
2 Argenteuil (95) (**) (N)**
 2 Rambouillet (78) (nc) (tc)
7/9 Berlin (D) (***) (N)**
8 Saint-Sébastien-sur-Loire (44) () (tc) (ANA)**
 8/9 Saint-Jean-de-la-Ruelle (45) (**) (tc)
 9 Thyez (74) (**) (N)
 9 Wiesbaden (D) (**) (N)
 16 Konz/Trier (D) (**) (N)
 16 Pessac (33) (**) (tc)
 16 Rothlalmünster (D) (nc) (N+Ph)
 16 Dortmund (D) (**) (N)
 23 Gonesse (95) (**) (tc)
 23 Pollestres (66) (**) (N)
 23 Strasbourg (67) (**) (N)
 23 Savigny-sur-Orge (91) (**) (N)
 23 Karlsruhe (D) (****) (N)
 23 Martigny (CH) (**) (N)
 23 Wittstock (D) (**) (N)

MARS

- 2 Meaux(77) (**) (tc)
 2 Rosny-sur-Seine (93) (**) (tc)
2 Sète (34) ()(N)**
 8 Aucamville (31) (**) (N) Numis-Expo
 8 Emmen (NL) (**) (N+Ph)
 8/9 Jarnac (16) nc) (tc)
 8/9 Munich (D) (*****) (N) (Numismata)
 9 Auch (32) (**) (tc)
 9 Dôle (39) (**) (N)
 9 Sonneberg (D) (nc) (N+Ph)
 14/15 Parme (I) (***) (N)
 15 Angliers (86) (nc) (tc)
15 Paris (75) (**) (N) SNENNP**
 15 Hoyerswerda (D) (nc) (N+Ph)
 16 Avillé (49) (**) (tc)
 16 Alterburg (D) (**) (N)
 16 Hambourg (D) (**) (N+Ph)
 16 Regensburg (D) (**) (N)
 16 Anvers (B) (****) (N)
23 Bergerac (24) (**) (N)**
 23 Poissy (78) (**) (tc)
 23 Oytier-Saint-Oblas (38) (nc) (tc)
 23 Karlsruhe (D) (****) (N)
 23 Martigny (CH) (**) (N)
 23 Wintherthur (CH) (**) (N)
 29 Turin (I) (**) (N)
 30 Brême (D) (**) (N)
 30 Bruges (B) (**) (N)
 30 Vöhringen (D) (**) (N)

BOURSES DE FÉVRIER : DU PAIN SUR LA PLANCHE !

Le mois de février débute en fanfare. Vous pourrez nous retrouver dès le samedi 1^{er} février 2014 de 9h00 à 17h00 à l'occasion du 32^e Salon du Papier Monnaie organisé par l'AFEP à l'hôtel Kyriad Paris-Est (dans la gare de l'Est) 4 rue du 8 mai 1945 75010 Paris.

Nous vous rappelons que ce salon est le seul en France uniquement consacré aux billets !

Le lendemain, dimanche 2 février 2014, nous vous donnons rendez-vous à Argenteuil, l'un des plus grands salons de la Région Parisienne, à la salle Jean Vilar 9 boulevard Héloïse de 8h30 à 17h00 à l'occasion de la 46^e bourse numismatique où nous serons présents comme d'habitude à notre place.

Le samedi 8 février Nicolas Parisot et Christophe Marguet seront présents à Saint-Sébastien-sur-Loire à l'occasion du 22^e Salon des Collectionneurs qui se tiendra dans la salle de l'Escall (Espace socio-culturel Léo Lagrange, rue des Berlaguts) organisé par l'Association Numismatique Armoricaïne, (ANA) de 9h00 à 18h00.

Retrouvez cgb.fr au WMF Berlin 2014 !

Du vendredi 7 février 2014 au dimanche 9 février se tient à Berlin (à l'Estrel Convention Center), le grand rendez-vous numismatique annuel en Europe, le World Money Fair.

Durant trois jours, plus de trois cents exposants, soixante instituts monétaires ou banques, quinze mille collectionneurs se rencontrent, échangent, discutent, s'émerveillent. L'invité d'honneur sera cette année la *Münze Österreich* qui y fêtera son jubilé (820 années d'existence !).



**CLIQUEZ POUR VISITER
LE CALENDRIER
DE TOUTES LES BOURSES
ÉTABLI PAR DELCAMPE.NET**

L'équipe de cgb.fr sera bien évidemment de la partie !

Laurent Comparot, Matthieu Dessertine, David Knoblauch et Marielle Leblanc vous attendrons au stand D6-9.

Pour plus de renseignements sur le WMF, cliquez ici : <http://www.worldmoneyfair.de/wmf/en/>

Si vous avez la moindre demande à adresser à l'équipe de cgb.fr, merci d'adresser un mail à contact@cgb.fr

Nous vous rappelons en début d'année que nous ne nous déplaçons en bourse qu'avec les ouvrages neufs de la Librairie, mais nous pouvons vous apporter si vous nous l'avez signalé vos commandes de monnaies, de billets, de jetons, de fournitures numismatiques de librairie neuve et ancienne. Vous devez, pour ce faire, passer vos commandes au plus tard le mercredi précédent la bourse afin que nous puissions vous les apporter lors de la manifestation. Merci de votre compréhension.

Un salon, une bourse, c'est aussi un moment privilégié afin de se rencontrer, d'évoquer votre collection, son évolution et son devenir. Nous sommes à votre disposition et n'hésitez pas à prendre contact avec nous directement sur le salon ou de prendre un rendez-vous afin de rencontrer l'un de nos nombreux spécialistes qui pourront utilement vous conseiller.

L'équipe cgb.fr

RECRUTEMENTS

Oyez, oyez, nous sommes toujours en recrutement... aujourd'hui, demain, après-demain... Nous n'attendons pas que le travail vienne à nous, nous allons le chercher : il y en a donc toujours plus que nous ne pouvons en faire.

Nous avons donc toujours besoin de recruter soit des gens à former, soit des gens à compétences pointues. Mais avant de nous envoyer un CV avec photo accompagné d'une lettre de motivation manuscrite, réfléchissez... Chez nous, on travaille beaucoup et encore plus si affinités. On apprend en permanence si l'on en est capable car on ne croit jamais que l'on puisse arrêter d'apprendre. On vient travailler parce que l'on est intéressé par ce que l'on fait, pas seulement pour le salaire à la fin du mois et les tickets restaurant.

Condition sine qua non et sans appel pour s'engager chez nous : que l'équipe cgb.fr soit convaincue que vous pourrez vous adapter. Si le groupe ne le pense pas, c'est que vous serez plus heureux ailleurs que chez nous, ce qui n'est pas une critique.

Si vous voulez une chance d'intégrer notre équipe ou simplement tester comment se passe un recrutement chez nous, il suffit d'envoyer un cv + photo et lettre de motivation manuscrite à :

CGB.fr,

36, rue Vivienne, 75002 PARIS.

Tel : 01 40 26 42 97 - courriel : joel@cgb.fr

RÉPERTORIÉ AVEC SON LIEU DE DÉCOUVERTE ?



Ya-t-il en France un seul exemplaire de cette monnaie répertorié avec son lieu de découverte ?

À ma connaissance, non.

Quelle monnaie ?

Celle ci-contre dont voici la description dans la vente TRITON XVII :

MEROVINGIANS, Paris. Circa 620-640. AV Tremissis (12mm, 1.14g, 6h). Aegomundus, moneyer. + PAR (horizontal S) IV (retrograde S) (sic), diademed and draped beardless bust left / AEGOMVN (retrograde D) O M, cross ancrée set on globe. NM 5 = Belfort 3389 = Prou 714 (same rev. die); MEC 1 -; EMC 2012.0277 (this coin). EF. Struck with fine style dies.

Pourquoi cette monnaie est-elle particulièrement intéressante ?

Parce que son lieu de découverte est connu. Paris ou la France ? Non, bien sûr, compte tenu de la pratique française de faire la chasse aux découvreurs de monnaies, qui connaît un exemplaire de cette monnaie publié avec son lieu de découverte en France ?



Vous l'aviez deviné, cette monnaie a été trouvée en Angleterre et déclarée dans le cadre du [Portable Antiquities Scheme](#), [cliquez](#), (bientôt un million d'objets archéologiques déclarés, répertoriés et publiés en ligne, avec accès gratuit pour tous, en quinze ans, combien en France pendant ce temps ?).

Elle a été trouvée en 2012 près de *Malton, Yorkshire*. L'hypothèse que cette localisation soit fausse est exclue d'abord parce que l'on trouve des triens mérovingiens en

Angleterre (cf la [trouvaille de Sutton Hoo](#), [cliquez pour voir le site](#)) ensuite parce que le découvreur n'avait pas comme en France toutes les raisons de mentir et de vendre sa monnaie à l'étranger sans la déclarer.

Nier les réalités objectives n'est pas une manière efficace de protéger le patrimoine, bien au contraire, en voici encore un exemple par l'opposé.

Michel PRIEUR

VERA VALOR

Once d'or pur la plus vendue en France en 2012 et 2013



VERA VALOR

DEMI-VERA VALOR

Un produit de placement unique

- Or pur 999‰ au minimum
- Infalsifiable : numéro de série unique sur chaque pièce
- Innovante et unique : code QR flashable sur le revers
- Issue d'or « Clean Extraction »
- Fiscalité optimisée : pas de TVA à l'achat
- Garantie qualité : frappe en Suisse

	VERA VALOR	DEMI-VERA VALOR
TITRE :	or pur 999,9‰	or pur 999‰
LIEU DE FRAPPE :	Suisse	Suisse
ORIGINE OR :	Mine Newmont	recyclé
QUALITÉ DE FRAPPE :	Proof	Proof
POINÇON :	Valcambi	Allgemeine
POIDS :	31,1 g	15,55 g
DIAMÈTRE :	32 mm	26 mm
EPAISSEUR :	2 mm	1,6 mm
TRANCHE :	striée	striée



Nous contacter :

- par téléphone : 01 80 88 48 80

- par email : contact@aucoffre.com

AuCOFFRE.com

FORUM DES AMIS DU FRANC N° 210

REGARDEZ VOS QUARTS 1835 W : P OU F ?

VU
SUR LE
BLOG



Nous recevons un appel bien illustré de Florent Gouezin qui a une monnaie à vérifier : si l'un d'entre vous a cette variante, il y aura deux heureux, celui d'entre vous qui remarquera cette variante dans sa collection et Florent Gouezin qui pourra alors comparer les coins et valider un nouveau coin en PRAN-ÇAIS après celui de 1835 B.

Nous lui laissons la parole, contactez-nous avec photo si vous découvrez le graal dans votre collection !

« Bonjour à toutes, bonjour à tous !
Aujourd'hui, les loupes et autres binoculaires sont de mise : ceci est un appel pour une recherche sur petit module. Lors de l'acquisition récente d'un quart de franc 1835 Lille, j'ai remarqué ce qui semble être une légende fautive ROI DES PRANCAIS.

Le seul coin avéré pour une pareille légende fautive est présenté en Une du BN001 pour un quart de 1835 Rouen. Alors que sur l'exemplaire de Rouen le P est clairement marqué, sur mon exemplaire de Lille, les lettres semblent empâtées.

Voilà une comparaison entre le premier P de Philippe, les deux suivants et le P de Français avec peut-être un reste du F dans la boucle.



Ou encore une comparaison de lettrages proposée par Michel Prieur.



De plus, le C de FRANC, le 5 de la date ou même l'oreille de Louis-Philippe fondue dans ses lauriers peuvent indiquer un coin plutôt fatigué.



L'appel est lancé ! Bonne journée à vous, cordialement,

Florent GOUÉZIN

5 FRANCS BAZOR ESSAI 1933 : DOUBLE UNIFACE

Cgb.fr a le privilège de vous présenter en exclusivité une paire rarissime d'unifaces de 5 francs Bazor essai 1933 en argent. Les deux éléments sont en tranche striée avec un aspect mat digne d'un exemplaire de présentation. Le mot essai est à l'avant et les différents sont présents au revers tout comme sur l'essai au type définitif F.335/1 en nickel.



© http://www.cgb.fr



© http://www.cgb.fr

Les caractéristiques des flans sont les suivantes :

- uniface avers : 6,41g pour un module de 24,01 mm
- uniface revers : 6,43g pour un module de 23,98 mm

Cette paire n'est pas unique car au moins une autre paire est connue, vendue par un professionnel parisien et servant d'illustration au futur Gadoury des essais. Cette autre paire est étrangement beaucoup moins mate que celle que nous vous présentons ici.

Philippe MICHALAK

ADF



Vous voulez développer la numismatique moderne française?

Vous voulez partager votre passion avec d'autres collectionneurs?

Vous voulez lutter contre les faux pour collectionneurs?

Vous voulez participer à l'élaboration du FRANC?

Rejoignez nous à l'association des Amis du Franc

www.amisdufranc.org

Les Amis du Franc c'est :

- Plus de 3500 articles en ligne
- Un forum de discussion
 - Le site Dupré
 - Une newsletter

ESSAI DE 10 CENTIMES RUDE 1906 NICKEL TYPE I

MONNAIES VI présentait sous le lot n°1144 un uniface d'avvers de 10 centimes Rude 1906 en aluminium.

Nous vous présentons aujourd'hui un essai avec le même avers mais en nickel et complet avec les deux faces. Il est à noter que la découverte de nouveaux essais s'est poursuivie en 2013 : cet essai est apparu le 14 avril 2013. Un second exemplaire est connu depuis peu et se trouve actuellement aux États-Unis.



Les caractéristiques de cet exemplaire sont les suivantes :

- métal : nickel
- module : 21,03 mm
- masse : 4,10g

Il s'agit d'un élément avec le mot *essai* au revers et avec la faciale en relief qui a été baptisé type I. Le type II vous sera présenté dans une prochaine note.

Philippe MICHALAK

ESSAI DE 10 CENTIMES RUDE 1906 NICKEL TYPE II

Après l'essai de 10 centimes Rude 1906 nickel type I, voici le type II. Il s'agit d'un essai en nickel avec le même avers que le type I, complet avec les deux faces mais avec un revers différent du type I.

Cet essai est apparu également le 14 avril 2013 en même temps que le type I.

Un second exemplaire est connu depuis peu et se trouve actuellement dans le sud de la France.

Les caractéristiques de cet exemplaire sont les suivantes :

- métal : nickel
- module : 21,01 mm
- masse : 4,11g



Il s'agit d'un élément avec le mot *essai* au revers et avec la faciale incuse qui a été baptisé type II.

Philippe MICHALAK

OYEZ ! COMMUNIQUÉ DE FRANCK PERRIN PRÉSIDENT DES ADF

La campagne de renouvellement des cotisations pour l'année 2014 est désormais ouverte !

Vous pouvez renouveler votre cotisation ou même adhérer (si vous n'êtes pas encore membre) en ligne à cette adresse : <http://www.amisdufranc.org/spip/spip.php?page=adhesionADF>

Vous pouvez choisir l'adhésion à l'année (valable jusqu'au 31 décembre 2014), ou l'adhésion à vie.

Vous pouvez régler à votre convenance par carte bancaire, paypal, chèque ou virement bancaire.

Pour les personnes ne désirant pas utiliser ce lien, vous trouverez en pièce jointe le formulaire d'adhésion ADF à renvoyer au siège de l'association accompagné de votre règlement par chèque ou virement bancaire (vous trouverez les coordonnées bancaires ici (<http://www.amisdufranc.org/spip/spip.php?article3064>)).

Attention, vous avez jusqu'au 28 février pour renouveler votre adhésion. Au-delà de cette date, les membres non à jour de cotisation n'auront plus aucun accès au site.

Franck PERRIN ADF n°626
Président des Amis du Franc

EPREUVE DE 10 CENTIMES RUDE 1905 NICKEL TYPE II

Cgb.fr vous présente aujourd'hui une épreuve inédite de 10 centimes Rude 1905 nickel type II. Cette monnaie est classée en type II car il en existe une autre connue depuis le VG sous la référence 4546 et dont un exemplaire se trouve actuellement en vente en boutique : http://www.cgb.fr/essai-de-10-centimes-rude-1905-vg-4546,fmd_305223,a.html.



À proprement parler la classification « épreuve » semble plus appropriée car le mot *essai* n'est pas présent sur ces monnaies contrairement aux deux essais de 1906 en nickel. Le terme de pré-série ne semble non plus convenir pour cause d'absence de série courante, mais également de différences plus que sensibles entre les deux types datés de 1905. La qualification d'épreuve est bien adaptée pour des monnaies proches du concept du prototype.

Les caractéristiques de l'épreuve de type II sont les suivantes :

- métal : nickel
- module : 21,04 mm
- masse : 3,95g

En comparant ces données au lot 714 de MONNAIES VI, épreuve de 5 centimes Rude nickel 1905, une question se pose : pourquoi avoir prévu deux faciales avec les mêmes caractéristiques ?

L'avvers de l'uniface de 10 centimes 1906 en aluminium n'est pas identique à celui des deux essais car ce sont deux étoiles qui encadrent le millésime pour l'uniface et deux tirets pour les essais en nickel.

Philippe MICHALAK

UNE LIGNE DOUBLEMENT COMBLÉE !

Cela faisant dix éditions et dix-huit ans que nous cherchions la preuve de l'existence du franc 1807 B type Napoléon Empereur, calendrier grégorien, frappe théorique de 3.459 exemplaires, conservant donc la ligne 202/010 vide dans le FRANC et dans la Collection Idéale.

Geoffroy Colé, le spécialiste de Rouen et l'auteur du site spécialisé, [cliquez pour le visiter](#), nous présente son exemplaire qui est tellement frais qu'il n'est pas encore sur le site du collectionneur, [mais déjà sur le site de la Collection Idéale](#). Le voici :



Mais, et c'est là où le hasard joue encore des tours, un autre exemplaire est simultanément signalé ! Une photo papier nous avait semble-t-il été envoyée et la feuille de papier en question n'a jamais été prise en compte...



Michel PRIEUR

DUPRÉ « CUIVRE »



A peine avons-nous effectué un recensement de l'existant, de ce dont nous sommes sûrs, à peine l'encre du FRANC 10 est-elle sèche et les exemplaires sentant le neuf sont en cours d'expédition, qu'il faut déjà modifier cet inventaire des « Dupré Cuivre ». Pourquoi ? Parce que de là où il est, Augustin Dupré

doit continuer de nous regarder d'un air surpris et amusé à nous voir traquer toutes les variétés produites sous sa signature... et de se demander si nous aurons une liste complète un jour. Ce travail de mise à jour est impossible sans le concours et l'œil affûté de certains passionnés. En voici un (triple) exemple.

Très récemment, un collectionneur m'a fait part de l'existence dans sa collection de trois « découvertes » et de me demander ce que j'en pensais. Chacune d'entre elles a provoqué une petite montée d'adrénaline... parce que sur trois monnaies, l'une n'était connue qu'à un seul exemplaire et pas encore illustrée dans la [collection idéale](#) et les deux autres « tout simplement » inédites !!!

Il s'agit de trois hybrides de CINQ CENTIMES et UN DECIME... une confirmation et deux lignes à créer !

Un exemplaire était connu de l'hybride CINQ CENTIMES An 5 AA avers de UN DECIME ([Bourbon & Bazoge, BN N°122](#)), on savait donc que cette monnaie existait. Confirmation en a été apportée de manière irréfutable avec cet exemplaire qui porterait à deux le nombre connu. Les photos du premier exemplaire qui était recensé montrent que ces deux monnaies sont issues de la même paire de coin. La CINQ CENTIMES An 5 AA, sans être rare, n'est pas très courante et encore moins dans état correct. Cet hybride est donc d'une insigne rareté. Toutefois, le coin de revers est connu puisqu'il s'agit du revers de [la paire N°](#)

TROIS « INVENTIONS » DE TAILLE !

1503 recensée sur le site Dupré. On peut donc légitimement penser que l'erreur a été détectée et que deux outils correctement appariés aient ensuite été employés, ce qui rend d'autant plus rare cet hybride puisqu'il ne s'agirait pas d'une production complète pour cette paire de coins.

employés pour faire le compte et donnant les A/B, A/BB, A/R et A/T. Il n'est pas exclu que dans ce contexte, des coins d'avers de UN DECIME aient été sciemment utilisés pour terminer les productions de CINQ CENTIMES, par défaut d'outillages. Que ce soit délibéré ou non, il n'en reste pas moins

même paire de coins. [La 2 DECIMES se trouve dans la base Dupré sous le N°2284](#). On peut toutefois penser que tout a dû être fait avec une seule paire de coins. En effet, la N° 2288 en est particulièrement proche et l'usure/écrasement pourrait expliquer les écarts très faibles entre ces deux monnaies.



vrai que ce très exceptionnel hybride est le premier recensé pour ces CINQ CENTIMES An 8 A.

On connaît deux exemplaires d'hybrides 2 DECIMES avers de DECIME. La modification était donc tout à fait plausible, voire attendue : elle existe !

Non seulement elle existe, mais en plus nous connaissons aussi la paire de coins de 2 DECIMES correspondante !!! Nous avons donc la 2 DECIMES et sa modification, toutes deux issues de la



La production de CINQ CENTIMES en l'An 8 à Paris s'élève au total tout à fait conséquent de 20 598 666 pièces, [pour 497 paires de coins fournies à l'Administration par l'atelier de Dupré](#). Le total de frappe par paire de coins serait donc de plus de 41 000 pièces, ce qui est voisin du double de ce que l'on peut estimer pour les productions de l'époque. On connaît des 8/5 et 8/7 A regravés sur des coins de Paris, tout comme des carrés de Rouen ou Strasbourg, d'Orléans ou Nantes, ré-



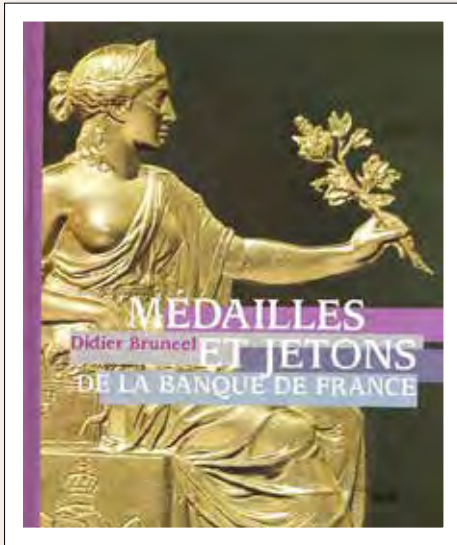
Voilà donc la liste qui s'allonge et la difficulté qui croît d'autant pour arriver à compléter ces séries qui nous réservent décidément encore bien des surprises.

Par ailleurs, et nous en avons ici deux illustrations, le site Dupré permet, non seulement de répertorier l'existant, mais en plus d'apparier les coins et de tracer les productions, quand bien même ne sont elles pas du même type.

Xavier BOURBON

LE COIN DU LIBRAIRE

LES JETONS ET MÉDAILLES DE LA BANQUE DE FRANCE



Médailles et Jetons de la Banque de France, **BRUNEEL Didier** - Éditeur : *Le Cherche-Midi* - Caractéristiques : Paris 2013, relié, 23 x 27,50, 175 pages, couleur. Référence Lm217, prix : 35€

Disons-le de suite : ce beau livre est beaucoup plus qu'un catalogue des jetons de la Banque de France, c'est un livre d'histoire de la Banque - et donc de l'histoire de

France des deux derniers siècles - vu dans le prisme des jetons et médailles qui furent émis par elle ou à son propos. Mais disons-le aussi, de la même manière que l'on dit « *Enfin Malherbe vint* » à propos de la codification du « beau langage », on peut désormais dire « *Enfin Bruneel vint* » à propos des jetons de la Banque de France. Émis par une institution dont l'intemporalité est la garantie du bon fonctionnement, les jetons de la



Banque ne pouvaient que rester intangibles dans leur forme.

« *LA SAGESSE FIXE LA FORTUNE* », la forme octogonale, le métal argent, le diamètre de 36 mm, Athéna et la Fortune, sauf au tout début de l'existence de la Banque, le type ne changera jamais.

Mais les coins s'usent et cassent et les observateurs attentifs reconnaissent les minimes détails qui, comme les poinçons sur la tranche, permettent de reconstituer la chronologie des émissions.

Le premier à se pencher sérieusement sur la reconstitution des émissions fut Yves Jacquin, Directeur Honoraire de la Banque de France et grand collectionneur et cher-



LE COIN DU LIBRAIRE

cheur, qui publia un polycopié qui devint la Bible des initiés et se passa de collectionneur à collectionneur, photocopie après photocopie.

Bien entendu, comme ceci se passait dans des temps très anciens, l'illustration, sans parler d'agrandissements, était relativement belle, mais péchait par l'échelle 1/1, donc sans agrandissements. Aujourd'hui, grâce à ce livre à la mise en page aérée, les médailles, qui occupent la première moitié du livre, mais même les jetons bénéficient de larges agrandissements.

Pour les médailles, chacun est soigneusement replacée dans son contexte historique et artistique. On ne peut évidemment que regretter que l'usage se soit perdu de célébrer tous les événements marquants, fussent de simples visites de personnalités par des médailles appropriées, distribuées aux personnes concernées.

Revenons au fond de l'ouvrage : outre ses qualités esthétiques et pédagogiques, il tranche avec l'usage par une recherche méthodique en archives (sans d'ailleurs cacher les déceptions de ne plus avoir retrouvé des documents très importants qui auraient



permis de reconstituer les commandes de jetons !).

Notons aussi une iconographie et une qualité de photographie dignes des plus grands éloges ainsi que le choix des exemplaires illustrés (on trouve par exemple page 99 une illustration d'un Monneron pourvu d'une patine simplement inimaginable, mais vraie !)

C'est un vrai plaisir de lire ou de parcourir l'ouvrage, voire de s'y reporter pour classer tel ou tel jeton ou médaille et en découvrir les raisons et détails historiques.

Last but not least, notons un prix de vente raisonnable et, contrai-

rement à des usages anciens qui m'ont toujours été incompréhensibles, le livre est accessible au grand public dans le commerce normal.

En matière de diffusion dans le grand public, il reste une étape à souhaiter : la mise en ligne, sur le modèle de la Bibliothèque nationale de France du médailleur, des archives et surtout (!!!!) des projets de billets, témoins précieux de leurs temps ! Budget infime, public mondial, un modèle pour les Archives nationales, espérons que le site Banque de France 2.0 soit pour bientôt !

Michel PRIEUR



LE MYSTÈRE DES ESSAIS LINDAUER 1914 NICKEL !

L'essai de 25 cts Lindauer 1914 nous est parfois cité avec quelque peu de banalité.
Tiens donc !
Mais lequel... ?
Je suis certain que bien peu de collectionneurs en supposent la diversité.

• L'essai de 5 cts réalisé à très peu d'exemplaires n'est connu qu'en nickel pur. Aucune frappe intermédiaire en cupro-nickel n'est donc venue perturber la profusion de cet essai dans un métal inadapté au type de cette série. La conséquence de cette rareté

lui octroie immédiatement une cote légitime par les ouvrages de référence.

• L'essai de 10 cts en nickel pur jusqu'alors inconnu, n'a commencé à être référencé que presque un siècle après sa création. Connu aujourd'hui en nickel pur à seulement trois exemplaires (dont le plus bel exemplaire dans cette collection), faute de mieux, il avait de longue date été substitué par son homologue en cupro-nickel produit à bien plus gros tirage. La résultante cohésion de cette situation a fait par les ouvrages de référence que l'essai en nickel pur a aujourd'hui retrouvé sa place méritée.

- L'essai de 25 cts, ou plutôt les deux types d'essais nickel 1914 (présents dans cette collection), sont totalement inédits jusqu'à un siècle après leur réalisation. Extraordinaire ! Non ?
- VG en 4801, ne le cite qu'en maillechort.
- Malgré le respect que je porte à cet auteur, Mazard n'est tout

simplement pas crédible. Il ne cite déjà pas le seul type déjà connu et très fréquent qui est en cupro-nickel parce qu'il ne fait aucune différence de graphisme entre les frappes de concours de 1913 et la frappe courante adoptée. De surcroît, il fait un brillant amalgame en nous montrant par l'image 2147, un avers de concours 1913 associé à un revers d'essai de 1914, qui est impossible.

Par l'ensemble de ces faits, Mazard ne connaissait pas du tout l'essai de 25 cts en nickel. (*Mazard J. (1968) Histoire monétaire et numismatique contemporaine. Tome II 1848-1967. Bourgey Ed.*)

• Avec un savoir reconnu et la maîtrise du sujet, Gadoury publiait dans son édition *Monnaies Françaises 1789-1989* cet essai uniquement en maillechort (G.379). À sa suite et lors de publications suivantes, venu d'on ne sait où et comme par magie, ce même essai c'est transformé progressivement en cupro-nickel dès l'édition 2003, pour se terminer en nickel pur à partir de l'édition 2011.
Tiens donc !



G 379P	1914	essai Piéfort	Nickel	24mm	Médaille	9,81g	Lisse	300 exemplaires Flan magnétisable
--------	------	------------------	--------	------	----------	-------	-------	--------------------------------------

LE MYSTÈRE DES ESSAIS LINDAUER 1914 NICKEL !

Dans cet imbroglio qu'est devenu l'essai initial en maillechort ?
Pourquoi ne plus le citer, alors qu'il est le seul à être courant et connu en ce métal.

• Par un travail sérieux reconnu, le FRANC 10 nous indique enfin légitimement en 170/1 « Cet essai (1914) au type souligné est en cupro-nickel... ». Par contre, je suis bien moins enclin à le rattacher à la série F 171, du fait que s'il en possède bien le métal, il n'en a plus du tout la spécificité par le souligné de « Cmes ».

Ainsi, nous venons de découvrir, malgré un siècle passé après leurs créations, qu'aucun essai 1914 en nickel pur n'a été référencé à ce jour.
Motif ?

L'extrême rareté des essais 25 cts LINDAUER 1914 réalisés en nickel pur.
La seule explication plausible qui semble se rattacher à ce phénomène nous est déjà indiquée par ce qui c'est passé en 1914 à l'identique de la 10 cts Lindauer, où seuls n'étaient connus que les essais en cupro-nickel frappés eux aussi à bien plus grand tirage.

Le fait d'en être rendu à un tel point de non découverte jusqu'à ce jour, semble nous indiquer que la

quantité d'essais de 25 cts Lindauer 1914 en nickel pur frappée en cette année là n'aurait pas dépassé la quantité d'essais de 10 cts Lindauer 1914 en nickel pur du même type. Si seulement trois essais de 10 cts Lindauer 1914 en nickel pur sont actuellement recensés, cela laisserait présager que pas plus n'en existeraient en 25 cts du même type.

En toute logique me semble t-il face à ce que venons de vivre par le FRANC 10 pour la 10 cts 1914 essai nickel, de manière identique, seul aujourd'hui cet essai de 25 cts 1914 au métal retenu avec le mot « ESSAI » frappé en relief dans la boucle du « C » est en mesure de correspondre avec le type adopté. À la vue de cette nouvelle découverte, peut être que le FRANC dans une future édition



Inédit	1914	essai	Nickel	24mm	Monnaie	4,99g	Lisse	Flan fortement magnétisable. D'une part, il n'est pas référencé d'essai nickel en 1914. D'autre part, le mot « ESSAI » en creux se trouve frappé sur la tranche.
--------	------	-------	--------	------	---------	-------	-------	--

LE MYSTÈRE

DES ESSAIS LINDAUER 1914 NICKEL !

émettra-t-il le souhait de modifier cette réelle correspondance.

Mais la découverte ne s'arrête pas là !

Venant de dénicher par son non recensement l'essai semble t-il « inaccessible », je vous propose que nous nous penchions vers un essai encore plus « introuvable » de cette série.
Il s'agit toujours d'un essai de 25 cts Lindauer 1914 en nickel pur, avec la grande

particularité que le mot « ESSAI » a été frappé en creux sur la tranche. Lors de la réalisation de cet essai, le mot « ESSAI » a été insculpé après la réalisation de la frappe au point que le listel s'en trouve assez fortement marqué à 6 heures.

Pourquoi un tel essai, et quel aurait été la véritable mission d'une telle œuvre ?

Nous ne pouvons plus aujourd'hui malheureusement qu'extrapoler sur un passé qui nous a éloigné de cette réalisation. En toute objectivité cependant, il ne faut pas perdre de vue que ce n'est que par le concours primordial de 1913, ne portant que sur la valeur de 25 cts, qu'a été défini pour plusieurs décennies l'adoption en 1914 des faciales de 5, 10 et 25 cts. Soit dit en passant,

c'est d'ailleurs pour cette raison que le plus petit module de 19 mm avait été demandé en préfiguration de la faciale de 5 cts, et que le module le plus grand, de 24 mm, était destiné à la valeur de 25 cts.

De ce concours établi sur 25 cts en nickel est née l'adoption du type Lindauer par le jury. À cette récente issue, il a fallu cependant modifier immédiatement, tant sur l'avvers que le revers, certains aspects de cette faciale par rapport à la présentation de concours (parmi d'autres, la mise en place des différents qui n'étaient pas autorisés pour le concours). Bref, cet essai en nickel semble naître de la précipitation du moment. Cet essai terminé dans sa conception laisse entrevoir une urgence présente car il n'est pas difficile de se rendre compte que le mot « ESSAI » insculpé sur la tranche n'a pas été pour le mieux configuré sur celle-ci.



Inédit	1914	essai	Nickel	24mm	Monnaie	5,00g	Lisse	Flan fortement magnétisable. D'une part, il n'est pas référencé d'essai nickel en 1914, D'autre part, le mot « ESSAI » se trouve en relief dans le C de centimes sur le revers. Issu de la collection Jean-Claude Deroche.
--------	------	-------	--------	------	---------	-------	-------	--

LE MYSTÈRE

DES ESSAIS LINDAUER 1914 NICKEL !

Du fait que toutes les frappes du concours 1913 se trouvaient en nickel, cet essai modifié en nickel de 1914 semble être un élément d'adoption finale.
Cette spécificité de frappe du mot « ESSAI » nulle part ailleurs rencontrée sur d'autres faciales de ce type, laisserait présager que ce serait en quelque sorte le Prototype de toutes les séries Lindauer qui vont en découler.
Etant donné que cet essai en nickel pur se trouve à présent au graphisme définitif, naîtront à sa suite de nouveaux coins avec

la mention « ESSAI » dans la boucle de « C » afin de créer ce que nous connaissons par la suite.
Dans cette logique continuité, des essais 1914 en nickel pur seront frappés, tous avec le mot « ESSAI » dans la boucle du « C », en quantité extrêmement limitée et semble t-il quasi égalitaire, tant pour la valeur de 5 cts, 10 cts et 25 cts Lindauer.
Ne pas oublier également dans la poursuite de cette hypothèse, que la totalité des essais Piéforts créés en 1914 n'ont été

Par la suite et toujours à mon sens, d'autres essais 1914, cette fois en cupro-nickel seront frappés pour on ne sait quelle raison, uniquement sur les valeurs de 10 cts et de 25 cts avec cette fois un tirage beaucoup plus important.
Partant de l'essai nickel de 25 cts avec le mot « ESSAI » sur la tranche, seule, cette parfaite chronologie des faits semble également expliquer qu'il n'y ait jamais eu d'essai 1914 en cupro-nickel qui se soit porté sur la valeur de 5 cts Lindauer 1914.



réalisés qu'en nickel pur et non en cupro-nickel. Cela semble accréditer une nouvelle fois que serait bien les frappes en nickel pur qui auraient été créées légitimement en priorité. À savoir que les essais Piéforts, non fictifs à cette époque, étaient réalisés dès la programmation de la toute première frappe.

Ainsi, l'essai de 25 cts Lindauer 1914 en nickel pur avec le mot « ESSAI » sur la tranche serait à mon sens davantage un Prototype destiné à l'adoption finale de toutes les faciales Lindauer 1914, qu'un simple essai circonstanciel.
Cet essai revêt tous les caractères d'une Epreuve d'exception.

Carles JONGUES

VG 4801 Maz ---- G 379 F 170/1	1914	essai	Cupro-Nickel	24mm	Monnaie	3,94g	Lisse	Flan non magnétisable. Le mot « ESSAI » se trouve en relief dans le C de centimes. Cet essai était le seul divulgué à ce jour.
--	------	-------	--------------	------	---------	-------	-------	--

NE BRADEZ PAS VOS MONNAIES



Prix de vente sans grade: 25 USD*

Faites-les grader par PCGS, à Paris.

Professional Coin Grading Service:

- Vous offre sa garantie illimitée d'authenticité.
- Optimise la valeur marchande de vos monnaies.
- Est LA référence mondiale absolue en matière de grading.

NOUVEAU: Le bureau PCGS parisien est désormais ouvert aux marchands numismatiques et aux particuliers européens du lundi au vendredi de 10h à 17h (sur rendez-vous). Nous y acceptons les soumissions des Professionnels Agréés PCGS et des membres du Club des Collectionneurs PCGS.

Si vous désirez joindre le Club des Collectionneurs PCGS et soumettre directement, retrouvez-nous à www.PCGSEurope.com sur la page "Comment Soumettre," cliquez sur "Adhérer au Club des Collectionneurs." Les feuilles de soumission y sont aussi téléchargeables. Pour plus d'informations, contactez-nous au 01 40 20 09 94 ou par courriel à info@pcgseurope.com.

*Catalogue Krause, monnaie non circulée.

**Cabinet Numismatique, Maison Palombo S.A., Genève. Vente aux enchères, Novembre 2011.

Amitiés et souhaits chaleureux pour la saison des fêtes!



PCGSEurope.com



Prix de vente après mise sous coque PCGS: 750 CHF**

SI LE RIDICULE TUAIT...

L'incontournable *Canard Enchaîné* nous fournit dans sa dernière livraison un article sur le scandale de l'escalier du Cabinet des Médailles.

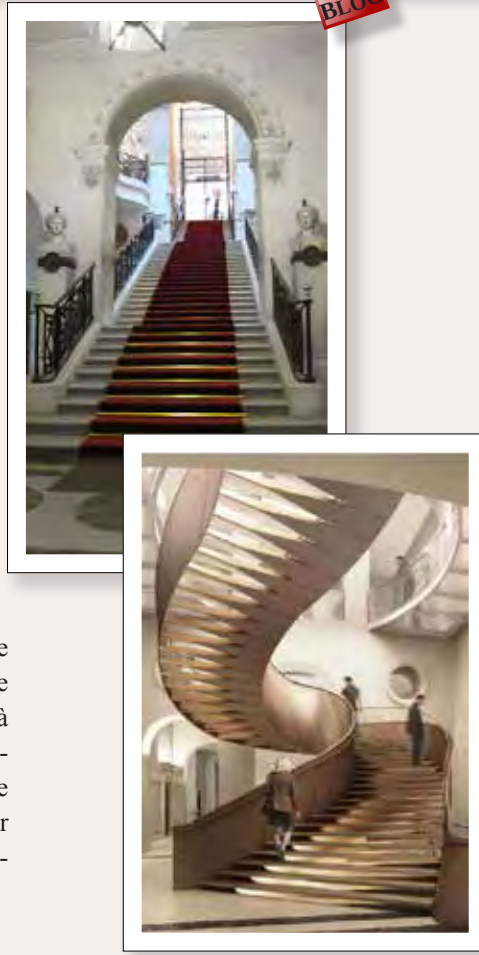
Le BN a déjà pris position en son temps, bien entendu pour la préservation de cet escalier, lequel est parfaitement intégré dans le bâtiment et parfaitement à sa place tant que durera le bâtiment lui-même.

Et ce, contrairement au projet d'escalier de remplacement « moderne » (il l'aurait été en 1950, en 2013 il est juste ringard, genre Orly 1960), autant à sa place dans le bâtiment qu'un bitcoin le serait dans les plateaux numismatiques des collections.

Pour revoir l'article du BN076, pages 4 et 5, article par Arnaud Clairand, comprenant aussi le communiqué de la SÉNA, [cliquez !](#)

Que nous dit l'article du Canard ?

Pour faire court : nous sommes devenus un pays si étiéqué et si pauvre que personne n'a plus les moyens de corriger une erreur lamentable... Et l'on s'étonne que nos jeunes diplômés s'expatrient ?



Il faudra bientôt s'étonner qu'il y ait encore des touristes pour venir dans un pays où le vandalisme culturel, uniquement destiné à donner à un architecte bien en cour l'occasion de laisser sa marque sur l'oeuvre de ses prédécesseurs, remplace un escalier historique par un zinzin nouillasse et prétentieux !

À comparer :

VU SUR LE BLOG

2013 :

4.200.000 €

de ventes dans nos boutiques

**2014 : si vous voulez vendre
vos doubles ou votre collection...**

rencontrons-nous

Joël CORNU

Directeur www.cgb.fr

joel@cgb.fr



JETONS DE NUREMBERG...

A partir du XV^e siècle, une production de jetons de compte se met en place dans la ville de Nuremberg. Elle va concurrencer, jusqu'à l'éclipser, les productions de la ville de Tournai. À partir du milieu du XVI^e siècle, avec une production à caractère industriel, elle va petit à petit inonder toute l'Europe jusqu'à atteindre une situation de quasi monopole (de nombreuses lois notamment du royaume de France tenteront de protéger les productions nationales).

Le secret des maîtres allemands réside en particulier dans le laminage des feuilles de laiton qui permet de faire de très grandes économies de métaux et donne cet aspect

très fin caractéristique des jetons nurembergeois.

Les thématiques sont extrêmement variées : certains copient des monnaies locales (d'où l'expression « faux comme un jeton » qui vient de ce que certains d'entre eux aient put tromper des utilisateurs, fig 1) ; d'autres font référence à des événements contemporains, certains sont le fruit de commandes particulières et présentent des légendes aux devises qui nous échappent. À partir du XVII^e siècle vont fleurir des thèmes liés à la mythologie, l'histoire antique, la bible... Certainement en lien avec les prémices des lumières.

Jeton fabriqué par le maître de Nuremberg Cornelius Lauffer, mentionné en 1658.

Le jeton a été troué, il aura peut être trompé une personne qui l'aura ainsi « démonétisé »

Collection Cétautomatix

LES JETONS :

Parmi tous les jetons de Nuremberg, une série particulière rassemble des empereurs romains. L'époque est à la redécouverte de l'antiquité, les collections de médailles antiques et les cabinets de curiosités qui les accueillent sont alors en vogue.

Les premiers empereurs semblent privilégiés, notamment ceux dont parle la « vie des douze césars » de Suétone (<http://fr.wikipedia.org/wiki/Su%C3%A9tone>) ; la dynastie des Flaviens et Vespasien en particulier.

Les monnaies présentent souvent des types connus, mais qui ont été adaptés par les graveurs, la plupart du temps par la modification des légendes, qui restent cependant cohérentes. Il faut peut être voir là la volonté de ne pas reproduire à l'identique et d'éviter d'être taxé de faussaire : les jetons imitant les monnaies ayant cours étant signalés par la légende RECHEN PFENNING, ceux imitant les monnaies antiques se seraient

Figure 1 :

A/ LVD XIII DG FR ET NAV REX, buste du roi Louis XIV, R/ RECH PFENING (RECHEN PFENNING = « monnaie à compter »), CORNEL LAVFER écu aux trois lis surmonté d'une couronne.



<http://www.la-detection.com/dp/message-46249.htm> - Fig1

À THÉMATIQUE ROMAINE

signalés par des légendes qui n'y figurent pas exactement.

Catalogue succinct :

Figure 2 :



http://www.cgb.fr/lots-lot-de-six-jetons-inspires-de-lantique-etats-et-metaux-divers,EA_102_106_116_95_51_49_49_48_51_53,a.html - Fig 2

A/ fleur REMVS fleur ET fleur ROMVLVS, fleur 1619 fleur à l'exergue, Rémus et Ro-

mulus debout face à face, un chien gambade entre eux (celui du berger Faustulus ?), R/ WVLF. LAVFER. IM. NVRMERO, RMVS ET. à l'exergue, louve allaitant Romulus et Rémus (Fig 2). Le jeton a été gravé par Wolf (le loup) Lauffer II. Ce type ne reprend pas celui d'une monnaie frappée dans l'antiquité

Figure 3 :

A/ C CAESAR DIVI AVGVSTVS IMPE, buste radié drapé et cuirassé à gauche de Caligula, R/ IN SIGNA CIVITATIS ROM, écu entre deux branches de laurier inscrit SPQR transversalement et surmonté d'une couronne – Le type est totalement fantaisiste et mélange Auguste, Caligula et des armoiries ayant une forme contemporaine à la frappe du jeton (Fig 3)



http://www.cgb.fr/lots-lot-de-six-jetons-inspires-de-lantique-etats-et-metaux-divers,EA_102_106_116_95_51_49_49_56_49_48,a.html - Fig 3

Figure 4 :



http://www.cgb.fr/lots-lot-de-six-jetons-inspires-de-lantique-etats-et-metaux-divers,EA_102_106_116_95_51_49_49_56_49_48,a.html - Fig.4

JETONS DE NUREMBERG...

A/ TI CLAVDIVS CAESAR AVG PM TR P IMP PP, buste lauré de Claude I^{er} à droite, R/ EX SC / [OB CIV]ES / SERVATOS dans une couronne – Imitation du sesterce Cohen 38 (fig.4)

Figure 5 :



http://www.cgb.fr/lots-lot-de-six-jetons-inspires-de-lantique-etats-et-metaux-divers,EA_102_106_116_95_51_49_49_56_49_48,a.html - Fig 5

A/ IMP • OTHO • CAESAR • AVG • TRI • POT •, buste d'Othon à droite, R/ PAX • ORBIS • TERRARVM • La Paix drapée debout à gauche tenant un rameau et un caducée – Ce revers est bien attesté (Cohen 2 à 5- RIC.3 à 5) (Fig 5)

Figure 6 :

A/ A VITELLIVS GERMANICVS IMP AVG P M TR P, buste lauré et drapé de Vitellius à droite, R/ FIDES / EXERCITVVM, deux mains jointes – Imitation du denier Cohen 36, la légende d'avvers n'est pas conforme (fig.6)

A/ NERO[...]CAESAR AVG GER[...]IMP PP, buste lauré de Néron à droite, R/ PONTIFEX MAX TR III P P autour d'une couronne de laurier – cf. un aureus et un denier du jeune Néron avec un revers proche



http://www.cgb.fr/lots-lot-de-six-jetons-inspires-de-lantique-etats-et-metaux-divers,EA_102_106_116_95_51_49_49_56_49_48,a.html - Fig 6

(Cohen 208/209) légende PONTIF MAX TRP IIII P P, couronne de laurier entourant l'inscription EX SC



http://www.cgb.fr/lots-lot-de-six-jetons-inspires-de-lantique-etats-et-metaux-divers,EA_102_106_116_95_51_49_49_56_49_49,a.html - Fig.7

À THÉMATIQUE ROMAINE

Figure 7 :

A/ VESPASIANVS ROM. IMP : AVG ; buste lauré de Vespasien à droite, R/ IVADEA CAPTA, SC à l'exergue, Palmier, à sa gauche personnage debout à droite et à sa droite la Judée assise en pleurs – Revers inspiré du sesterce Cohen 236 (Fig. 7) – cf. Jacques Labrot « Une histoire économique et populaire du moyen-âge, les jetons et les méreaux » page 209

Figure 8 :

A/ DIVVS AVGVSTVS – VESPASIANVS – X, buste lauré de Vespasien à gauche, R/

FIDES – PVBL, SC à l'exergue deux mains jointes enserrant 2 épis et un caducée ailé

Ce revers n'est connu que pour le denier (Cohen 163/164) Fig.8

Figure 9 :

A/ IMP CAES DOMIT AVG GER COS XII CE PER PP, buste drapé de Domitien à droite, R/ S[...]AVGVSTI, SC à l'exergue, Autel – Le revers à l'autel est connu avec une légende PROVIDENT AVG (Cohen 404 à 406) pour un as (fig.9)

David BERTHOD



http://www.cgb.fr/lots-lot-de-six-jetons-inspires-de-lantique-etats-et-metaux-divers,EA_102_106_116_95_51_49_49_56_49_48,a.html - Fig.9



<http://www.la-detection.com/dp/message-102260.htm> - Fig.8

REVUE DE PRESSE ET DIVERS

DÉMOCRATIE À LA MODE DE BRUXELLES ?

La Lettonie entre dans la zone euro aujourd'hui, mais le chiffre que vous ne verrez pas à ce propos dans les médias français est « 25 % des Lettons approuvent le passage à l'euro et 50 % sont contre ».

Souhaitons bon courage à ceux qui sont pour... et pour être correctement informés sur les questions d'euros, lisons la presse suisse, ici, Romandie.com, cliquez pour lire l'article.



ET AVEC UNE SUPERBE FAUTE D'ORTHOGRAPHE...

Un reportage de France 3 sur la Monnaie de Pessac et sa nouvelle chambre forte de 600 mètres carrés, [cliquez pour le voir](#).

PS. La faute d'orthographe c'est *patte blanche*, comme celle du loup de la fable, trempée dans la farine, et non pas *pâte blanche*...

A PROPOS DE L'ENTRÉE À RECULONS DE LA LETTONIE...

L'un de nos lecteurs économistes rebondit sur notre poste concernant la démocratie à la Bruxelloise :

Concernant la Lettonie, je voudrais partager deux liens :

- un très intéressant article du *Telegraph* : <http://www.telegraph.co.uk/finance/currency/10544298/Latvia-reluctantly-joins-euro-after-shock-therapy-but-controversy-rages-on.html> qui donne pas mal d'éléments pour comprendre le dessous des cartes. En premier lieu, il ne faut pas oublier que le lats était déjà ancré à l'Euro, donc déjà soumis aux effets pervers d'une zone monétaire non optimale.

Les politiques lettons sont preneurs de l'Euro car ils ont un réflexe anti-russe profond (et, n'en doutez pas, parce que cette décision sera rétribuée, d'une manière ou d'une autre par la BCE à Francfort) parce que le risque de disparition de l'ancrage disparaît.

Bruxelles ? Il y a différentes raisons. Nul doute que pour Rehn et ceux qui le suivent,

LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE 2014 !

La série des sera profondément remaniée en 2014.

Au vu du succès plus que mitigé de la version 2013, pour rappel, huit coupures différentes (trois 5 Euro Liberté, Égalité, Fraternité, trois 25 Euro Laïcité, Respect, Justice, 250 Euro Paix et 500 Euro République), de nombreux changements ont été annoncés ce matin lors de la conférence de presse de la Monnaie de Paris.

Les coupures de 5 et 25 Euro disparaissent. La gamme 2014 de cette série sera la suivante :

- trois 10 Euro Liberté, Égalité, Fraternité (titrage argent 333 millièmes)
- une 50 Euro Paix (titrage argent non communiqué)
- une 500 Euro République en or.

Le dessin de la série 2014 a été confié à Jean-

Jacques Sempé. Dessinateur consensuel au trait caractéristique, arrivera-t-il à relancer cette série qui peine à trouver sa place auprès des collectionneurs et du grand public ?

Afin de créer une dynamique de collection, les trois pièces de 10 Euro seront chacune déclinées en quatre versions, une pour chaque saison. Soit un total de douze coupures de 10 Euro à collectionner.

Les 10 Euro seront disponibles à la Poste non plus en vrac mais sous forme de cartelles (une pour chaque saison, printemps, été, automne et hiver).

La coupure de 50 Euro La Paix sera déclinée en deux versions, au premier et second semestre 2014.

Un album *collector* sera également commercialisé.

Marielle
LEBLANC



- un bon résumé du succès de la stratégie de dévaluation compétitive interne : <http://www.youtube.com/watch?v=3IRUBJ8qraY>. CQFD : on peut faire diminuer le chômage en virant les gens qui ont un emploi : si on leur rend la vie difficile, vraiment difficile, ils émigrent et disparaissent des calculs : Success !

Bonne et Heureuse année 2014 !



FORUM NUMMIS BIBLE

Avant de gérer le moteur de recherche Nummus Bible database, j'inventoriais ma collection « à l'ancienne » avec des fiches bristol puis avec un logiciel word et une intégration de photographies et de bibliographie. J'ai fait l'acquisition des ouvrages de référence pour ma période de prédilection, 313-476 : la série des Roman Imperial Coinage, les ouvrages du docteur Bastien, et les nouveautés comme l'ouvrage de Philippe Ferrando.

Partant de cette base, j'ai décidé d'étendre un peu plus loin l'expérience du collectionneur. Je pouvais certes continuer d'accumuler des monnaies sans me soucier de partager ce plaisir. Pourtant j'ai imaginé aller plus loin, tout un restant un amateur. J'ai créé un forum : <http://www.nummus-bibleii.com/>

Petit à petit, les collectionneurs m'ont fait confiance et désormais cette communauté rassemble 230 membres, autour des mon-

naies de la période 313/476. Par la suite et voyant que l'expérience fonctionnait, j'ai financé la création d'un moteur de recherche dédié : <http://www.nummus-bible-database.com/>

Pourquoi avoir créé une base de données ? En premier lieu, c'est un outil de gestion incomparable pour une collection : lorsque je vois une monnaie intéressante en ligne, je peux immédiatement savoir si elle est déjà dans mes plateaux et en combien d'exemplaires elle figure dans la base. Ainsi je peux connaître la rareté de certaines monnaies et être plus précis que des ouvrages écrits il y a plus de vingt ans.

Cette base est un outil utilisable par les chercheurs. Elle offre la possibilité d'inventorier des collections privées qui auraient été difficilement accessibles par un autre biais : qui souhaite travailler sur cette période peut, en plus des grandes collections institutionnelles, passer par cet outil mis gracieusement à la disposition de tous. Toutes les collections, même les plus modestes,

peuvent y trouver leur place et y apporter une meilleure connaissance de la monnaie et, *in fine*, de l'Histoire.

Peu d'entre nous pourront léguer leur collection à une descendance avertie. Le mieux est de se tenir au mieux informé de l'importance de nos monnaies en leur donnant un maximum de publicité en ligne. Une mise en ligne est aussi une sécurité contre la revente de collections volées. Inventorier sa collection en ligne est donc à usages multiples. Les exemplaires publiés deviennent traçables. Les mettre en ligne leur donne un pedigree, c'est-à-dire une primo-origine qui est désormais un argument de vente dans les boutiques spécialisées.

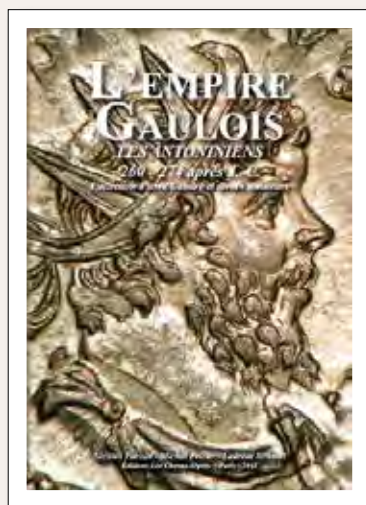
Ainsi cette base de données permet aux collectionneurs de présenter leurs monnaies et de permettre leur inventaire, de faciliter le travail de chercheurs qui intègrent de plus en plus les collections privées et surtout de laisser une trace de ce patrimoine de l'humanité. Qu'aurait fait le Pr Bastien de toutes les nouvelles informations disponibles sur Internet, son travail colossal en aurait été amélioré !

David BERTHOD



EG 132, ENFIN TROUVÉ ET MÊME TROUVÉS !

Pendant les mois qui avaient précédé l'impression de l'ouvrage « *L'empire gaulois, les antoniniens* », nous avons vainement cherché à compléter au maximum les planches pour faciliter le travail des collectionneurs. Parmi les monnaies impossibles à trouver, le EG 132 (l'Empire gaulois) figurait en bonne position !



Cette monnaie, frappée à Milan lors de la première émission de Postume vers la mi-268, présente la particularité de représenter Romulus en guerrier, avançant à droite, tenant une lance et une enseigne. On le



distingue de Mars (même légende de revers pour la même émission) uniquement par sa tête, ici nue, contrairement à Mars, où pour le même type, on le représente casqué.

De toutes les collections que nous avons pu consulter, aucune n'offrait cet exemplaire !

De plus, confirmant une grande rareté, l'AGK, ouvrage référence allemand pour les monnaies de la période, n'en référence que trois dont deux provenant de trésors, Cunetio et Normanby et une autre provenant d'une vente Paul-Francis Jacquier en 1989 (Jacquier 10, n°332).

Cette monnaie faisait donc partie des « introuvables » de l'empire gaulois.

Pourtant, par je ne sais quel miracle, en un mois, ce sont deux exemplaires qui sont arrivés à la boutique !

Les coins de droit sont différents mais comme on pouvait s'y attendre, les deux monnaies offrent le même coins de revers !

Amis collectionneurs de l'Empire gaulois, l'espoir existe ! Même les raretés les plus extrêmes finissent par sortir, il faut juste être très très patient !

L'un de ces deux exemplaires devrait prochainement passer en boutique, ce sera à vous de jouer pour en posséder enfin un...

Nicolas PARISOT



REVUE DE PRESSE ET DIVERS

DÉVELOPPEMENT CONTRE-INTUITIF

Chiffre étonnant sur le développement de la masse monétaire fiduciaire de billets euro : croissance importante, première masse monétaire papier au monde, alors que l'inflation est officiellement calme, que l'activité est en berne et qu'il n'y a pas de raison de penser à une circulation d'argent

« noir » plus importante. Par ailleurs les paiements « dématérialisés » semblent de plus en plus importants...

[Lire l'article du Figaro, très bien fait, truffé de chiffres utiles, cliquez.](#)

Des explications ? Probablement multiples...

D'abord que l'inflation ne doit pas être précisément ce que les chiffres officiels disent mais plus importante, et particulièrement sur ce qui se paye en espèces : les petites transactions. Convertissez donc en francs la facture de la soirée de réveillon : vous allez verdir...



Ensuite que si nous n'avons pas un « bank run » avec panique et files dans les rues pour retirer l'argent des comptes, il y a manifestement beaucoup de gens qui ont retiré, inquiétés par les nouvelles lois européennes autorisant les banques à voler dans les comptes de leurs clients...

Michel PRIEUR



FAUX EUROS COMMÉMORATIFS CHINOIS...

Qu'attend la BCE pour porter plainte et faire intervenir Interpol ?
Quantité minimum pour commander : 500 exemplaires
Quantité maximum pouvant être produite par jour : 100.000 exemplaires
Prix de vente selon quantité entre 20€cents et 80 €cents

L'image du site chinois est de toute évidence le dessin original de la Banque d'Espagne, [cliquez pour le voir sur un site spécialisé](#), nous ignorons l'aspect du produit fini chinois.



Les monnaies qui méritent votre confiance.

SOUS GARANTIE

Chaque monnaie certifiée par NGC bénéficie de sa garantie totale : vous pouvez acheter et vendre une monnaie certifiée par NGC en toute confiance. C'est la raison pour laquelle nous avons certifié et gradé plus de pièces que n'importe qui et que nous sommes devenus la plus importante société d'évaluation numismatique au monde. NGC — Le partenaire numismatique qui mérite votre confiance Sous garantie. NGCcoin.com

Un nouveau bureau à Munich



NGCcoin.fr

 **NGC**[®]
Numismatic Guaranty Corporation
Amérique du Nord | Europe | Asie

REVUE DE PRESSE ET DIVERS

AUTHENTIQUE COPIE, UNE DE PLUS !!

Un lecteur attentif nous signale une vente du grand site d'enchères avec un vendeur d'une copie authentique à l'insu de son plein gré, [cliquez pour le lien](#), comme en témoignent ce morceau d'anthologie :

« bonsoir, en suite aux nombreuses questions sur l'authenticité de cette monnaie et tenant à être limpide et complet : je n'ai personnellement aucun sujet de doute et mon expérience est assez grande. Toutes les personnes l'ayant eut en main, notamment certains numismates, l'ont jugée bonne. Néanmoins, les conditions temporelles et matérielles ne me laissent pas la possibilité de pouvoir fournir un certificat. Donc n'enchérissez s'il vous plaît qu'en admettant ce point. Je reste à disposition. »

En clair, si vous n'êtes pas un pigeon, passez votre chemin, et en prime « Retours refusés »...

Et c'est normal qu'il soit aussi prudent, ci-dessous la photo prise sur le site

du fabricant de copies... où il s'est évidemment fourni !

Soyez encore plus prudents, les derniers modèles de copies sont en or et bien entendu bifaces et sans poinçon indiquant la copie (ici, il faut être grand clerc pour savoir que la S sur le bouclier est la signature du fabricant de copies... S qui a évidemment disparu sur la pièce proposée sur le grand site, à la surprise générale)

Que fait le syndicat SNENNP ?

PS. Si le lien sur la vente est mort, nous prévenir, nous mettrons en ligne la copie d'écran que nous avons enregistrée.

Michel PRIEUR



NORMAL, N'EST-CE PAS ?

Taxe sur la vente des métaux précieux

La vente d'objets en or, argent ou platine est soumise à une taxe forfaitaire égale à :

- 10 % du prix de cession (ou de la valeur en douane) pour les métaux précieux (contre 7,5 % jusqu'au 31 décembre 2013),
- 6 % du prix de cession (ou de la valeur en douane) pour les bijoux ou objets d'art, de collection ou d'antiquité, à partir de 5 000 € (contre 4,5 % jusqu'au 31 décembre 2013).

La contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS) de 0,5 % s'applique également, sauf si le vendeur n'est pas fiscalement domicilié en France.

La taxe doit être déclarée et payée dans le mois suivant la transaction au moyen du formulaire cerfa n°11294*05.

Source : [www.cgb.fr](#) Haut

LES NOMINATIONS DE L'IBNS POUR LE « BILLET DE 2013 »

L'IBNS fermera le 31 janvier l'appel à candidats pour le titre de « Billet de l'année 2013 » et donne la liste des propositions actuelles, [cliquez pour voir les premiers candidats](#). On suppose que le 5 euro « nouveau » et le 50.000 livres libanaises avec la faute d'orthographe sont des suggestions gag...

Michel PRIEUR

VANDALISME OFFICIEL : TOUT POUR LE BÉTON !

Au cœur de Paris un îlot de maisons anciennes (XVII^e, du XVIII^e et du XIX^e siècle) est démoli alors que la Justice ne s'est pas encore définitivement prononcée sur leur conservation... bien entendu cela se passe pendant les fêtes, ni vu, ni connu...

Tous les détails avec vidéo sur [la Tribune de l'Art avec un article de Didier Rykner, cliquez](#).

On se demande à qui peut donc bien appartenir le terrain qui était encombré par ces maisons...

Les amoureux de Paris ne remercient pas

Bertrand Delanoë	Maire de Paris
Anne Hidalgo	Candidate à la mairie de Paris
Frédéric Mitterrand	Ancien ministre de la Culture
Bernard Arnault	PDG de LVMH

MANIPULATION DE PIÈCES DE MONNAIES EN CHINE

Non, pas de complot ni de vilénie, simplement un extraordinaire manipulateur chinois, [cliquez pour le voir](#).

LA CHASSE AU TRÉSOR PEUT RENDRE FOU...

C'est en tous cas l'idée qui se dégage de cet article de la *Nouvelle République*... qui raconte comment un retraité cherchant un trésor dans sa cave a causé 300.000 euros de dégâts en faisant s'affaïsser l'immeuble d'à côté ! [Cliquez pour lire l'article...](#)



À L'ÉCHELLE DE LA CHINE...

Une mauvaise langue disait qu'en France, on prenait tant de retard que lorsque, enfin, une décision était prise elle bénéficiait des dernières technologies, provoquant un bond qualitatif. Ainsi, on était passé du 22 à Asnières quasi manuel aux centraux électroniques.

En matière d'enregistrement des biens culturels mobiliers (par opposition aux immobiliers) détenus par les services officiels et administrations, il serait temps (je ne vais pas avoir la méchanceté de rappeler l'état des lieux particulièrement pour certains musées de province) de prendre exemple sur... la Chine !

Nous lisons sur CRI English, [cliquez pour l'article source](#) :

« La Chine va établir une base de données nationale pour tous les biens culturels meubles. »

Le bureau national des reliques culturelles annonce que le relevé des informations sur les biens culturels détenus par plus de vingt mille agences gouvernementales chinoises, institutions, compagnies nationalisées et services de l'armée sera terminé à la fin 2016.



Song Xinchao, directeur général et porte-parole du Bureau National des Reliques Culturelles a déclaré que, pour la première fois, la

Chine s'engage dans un relevé global des - estimation - cent millions de reliques culturelles détenues pour mettre en place une base de données permettant l'enregistrement des informations et une gestion améliorée.

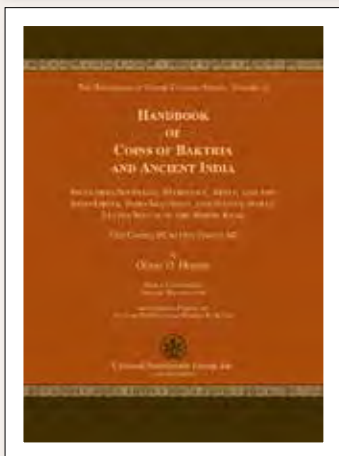
Le relevé des informations repose principalement sur les déclarations volontaires des services gouvernementaux concernés.

Bien entendu, l'évaluation à grande échelle des reliques préservées au niveau local est la partie la plus difficile à suivre en flux tendu.

Un site internet en ligne présentera tous les objets catalogués et sera en accès public dès que les relevés auront été effectués, a complété Song Xinchao. »

Michel PRIEUR

GREEK COINAGE SERIES, VOLUME 12



HOOVER Oliver. D., *Handbook of Greek Coinage Series, Volume 12 - Handbook of Coins of Bactria and Ancient India including Sogdiana, Margiana, Areia and the Indo-Greek, Indo-Skythian, and Native Indian States South of the Hindu Kush Fifth Century BC to First Century AD*, Lancaster, 2013, relié cartonné, (14 x 22,3 cm), lxxxv + 389 p.ill. n&b (photographies) dans le texte, 1110 n°. HGCS. 12. Code : Lh47. Prix : 59€ (+ port 5€).

Découvrez le septième volume de cette nouvelle série,



«The Handbook of Greek Coinage Series» destinée à enfin remplacer le «Pozzi» et le «Greek Coins and their values» de David Sear. Cet ouvrage concerne les monnayages de la Bactriane et de l'Inde antique.

Les six premiers volumes ont été publiés depuis trois ans : volumes 9 et 10 en 2010, 5 et 6 en 2011, 7 et 2 en 2012 et seulement 12 en 2013. Nous vous rappelons que la série complète comportera treize volumes et que le dernier devait être disponible au moment du Congrès International de Numismatique (CIN) en 2015 qui se tiendra en Sicile. Il semble bien que le délai fixé au départ ne sera pas respecté. Il reste encore six volumes à paraître. Un retard d'une année semble prévisible à l'heure où nous écrivons ces lignes.

Pour ce volume, l'avant-propos a été confié à notre ami Osmund Bopearachchi le plus grand spécialiste vivant pour le monnayage du royaume de Bactriane, auteur du remarquable catalogue du Cabinet des médailles de la BnF malheureusement épuisé (p.VII-VIII). Il est précédé par la très copieuse table des matières (p.III-V), encore une fois très utile afin de découvrir les monnaies des rois de Gréco-Bactriens et Indo-Grecs dans une première partie et des monnaies des tribus de Sogdiane, Bactriane et Areia,



des rois et satrapes Indo-Scythes et enfin des principautés indiennes.

Les pages d'introduction IX à LI sont communes aux six premiers ouvrages et nous renvoyons donc notre lecteur au compte-rendu que nous avons consacré au premier volume sur la Syrie (Lh 42). La préface d'Oliver D. Hoover (p.LIII-LIV) sert d'introduction à ce nouvel opus consacré à ce vaste ensemble géographique et chronologique aux confins du monde grec, né des conquêtes d'Alexandre le Grand (336-323 avant J.-C.) sur les dépouilles du royaume achéménide. L'introduction historique et géographique (p.LV-LXVIII) s'avère indispensable pour essayer de comprendre comment cet espace évolue dans l'Antiquité entre le V^e siècle avant J.-C. et le premier siècle après J.-C. et pour ma part, j'ai découvert de nombreux aspects, négligés jusque là ou carrément ignorés ! Cet ouvrage rendra donc de nombreux services aux lecteurs débutants ou che-

BACTRIA AND ANCIENT INDIA

vronnés. Oliver Hoover introduit une note sur la chronologie et la géographie des ateliers (p.LXIX-LXXI) encore une fois indispensable à la compréhension et à la lecture de ce nouvel ouvrage. L'auteur nous offre ensuite un choix des principaux types, classés par ordre alphabétique d'Apollon à Zeus où viennent aussi s'intercaler les dieux du panthéon hindou avec, entre autres, Indra ou Vasudeva-Khrisna (p.LXXII-LXXIX). Nous trouvons ensuite trois pages (LXXX-LXXXII) réservées aux étalons monétaires et aux dénominations qui circulaient dans ces régions entre le V^e siècle et le I^{er} siècle avant J.-C. où viennent s'ajouter les dénominations et poids des différents systèmes utilisés dans le monde indien. Nous avons ensuite une page consacrée aux indices de rareté (p.LXXXIII) comme dans chaque volume. Nous avons ensuite la table des abréviations et la bibliographie liée à cette partie du monde greco-hindou (p.LXXIV-LXXXV).

Vient ensuite le catalogue (P. 3-372) précédé par une carte de la Bactriane et des différentes régions adjacentes avec les principales vallées. Le catalogue comprend plusieurs grandes parties. La première partie est consacrée au domaine gréco-bactrien et indo-grec entre 325 avant J.-C. et 10 après J.-C. (p.1-183) avec le monnayage précoce de Bactriane (p.3-6, n° 1-18) sans le monnayage séleucide de la région qui figure déjà dans le volume 9 de la série, puis par le monnayage royal de Diodote I^{er} à Straton III (p.7-181, n° 19-493) suivi d'un excursus sur les monnaies indo-grecques en or (p.182-183, n° 494-497).

Faut-il rappeler qu'un certain nombre de ces monarques qui ont régné dans cette partie du monde ne sont connus que par leurs monnaies ? Chaque règne est précédé d'une introduction historique quand cela est possible, complétée par un chapitre réservé au monnayage.

La deuxième partie traite des souverains tribaux de la Sogdiane, de la Bactriane de la Margiane et de l'Areia entre le IV^e siècle avant J.-C. et le I^{er} siècle après J.-C. (p.185-198, n° 498-521).

Une troisième partie a pour objet les rois et satrapes indo-scythes (p.199-262, n° 522-739) précédée d'une carte et d'une introduction historique.

Enfin une quatrième et dernière partie est réservée aux monnayages indiens Janapadas des cités et des Empires entre environ 500 avant J.-C. et 20 après J.-C. (p.263-372, n° 740-1110) précédé d'une

carte et d'une introduction historique.

L'ouvrage se termine par une série d'index (p.373-389) concernant les ateliers monétaires (p.373-374), les autorités émettrices (p.374-375), un index iconographique des droits (p.376-382) et un index des types de revers (p.382-389).

Cet ouvrage s'avère essentiel pour essayer de comprendre comment fonctionnait cette partie du monde au moment où il entre dans « l'oikumène » grec.

Nous vous rappelons que vous ne trouverez dans ces ouvrages que les indices de rareté. Pour avoir des estimations en dollar, vous pourrez vous rendre directement sur le site dédié à la série sur www.greekcoinvalues.com.

Laurent SCHMITT



L'ÉCONOMIE DES COINS ASSOCIATIFS

Nous recevons de Christophe Montagne, courageux explorateur des tréfonds de [gallica](http://gallica.bnf.fr), un document passionnant sur le coût des coins et des jetons au XIX^e siècle et sur les méthodes utilisées par les associations pour en diminuer le coût.

Rappelons avant tout que les jetons étaient alors utilisés, outre pour le prestige conféré par leur usage, pour lutter contre la plaie des associations, l'absentéisme chronique aux réunions.

À chaque réunion, les participants recevaient un jeton, dont la valeur était prélevée sur leur cotisation annuelle initiale. Pas de présence, pas de jeton ! Or un jeton de quinze grammes d'argent représente trois francs-or, somme non négligeable à une époque où le salaire ouvrier de base est de cinquante francs par mois.

La parole à Christophe Montagne : en me promenant sur Gallica, j'ai pu trouver dans un numéro des Annales de la Société Royale, des sciences, belles lettres et arts d'Orléans (T. III, 1821), les arrêtés qui établissent les jetons de présence de la société (9 février et 11 mai 1821). Référence sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5731914z.image.r=jeton+.f4.langFR>

Pour voir des exemples de jetons de cette société proluxe, cliquez. La création du jeton est sous Louis XVIII mais il a une grande descendance !

Le plus intéressant sans doute, est que ces Annales publient aussi le rapport de la Commission chargée « de présenter les moyens d'exécution qui concilierait (...) l'intérêt de la Société et celui de ses membres ». Mais il s'agit surtout de ménager la bourse de la société !

Ainsi pour les frais de gravure : « *Les frais de gravure sont considérables lorsqu'on veut avoir des coins particuliers et bien traités. On a demandé 500fr. Mais, Messieurs, il est d'abord facile de réduire pour nous cette dépense à moitié. Vous vous rappellerez sans doute que M. le Directeur de la Monnaie des médailles a offert de vous fournir, gratis, un coin à l'effigie de Sa Majesté. Votre Commission s'est flattée que vous accepteriez cette proposition* ».

Économie encore avec le revers, puisqu'il n'y aura pas gros travail de ce côté là. En effet : « *[votre Commission] a pensé que vous ne tiendriez pas à avoir un revers particulier. Elle a donc choisi parmi les poinçons qu'on lui a présentés, un Apollon groupé avec une Hygie.* » La dé-



pense initiale est ainsi ramenée à 150fr, avec cependant une indemnité due au graveur si le coin se cassait avant le 50^e exemplaire !

On peut également réduire les frais liés à la frappe. Déjà, on ne frappera pas en cuivre,

LE COÛT DU GRAVEUR !

comme les sociétés de Toulouse, de Mâcon et autres « (...) ces Sociétés ont imaginé de faire frapper des jetons de cuivre, contre lesquels les jetons d'argent sont échangés de tems à autre, à raison de deux des premiers pour un des seconds. » A Orléans, il y aura donc des cartes au sceau de la Société, ce qui évite la frappe de quatre cents jetons de cuivre à quinze sous (75 centimes de franc-or) la pièce.

Et il y a encore pleins de détails édifiants, c'est très concret et vivant et l'on touche vraiment du doigt les préoccupations des contemporains de Louis XVIII lorsqu'il s'agissait de concevoir un jeton.

J'aimerais enfin revenir sur le dessin du revers du jeton d'Orléans : ces poinçons d'Apollon et d'Hygie, que l'on fait choisir à la Commission parmi d'autres poinçon de la Monnaie, j'ai la nette sensation que ce sont les mêmes que ceux qui ont servi à fabriquer le coin du jeton de l'Académie Royale de Chirurgie de 1741

(Feuardent 4731, cgb.fr - fjt_04912, cliquez pour le voir). Il y a quelques détails plus travaillés sur celui de l'Académie de Chirurgie mais les poinçons (même silhouette, même pose...) semblent avoir été les mêmes pour fabriquer ces deux coins à 80 ans de distance !

J'ai fait un petit montage : dites moi si vous êtes convaincu...

Note du BN : le recyclage est évident : le coin a été dupliqué puis regravé pour remplacer les outils de chirurgie par des nuées célestes et la seule variante intégrée par le graveur, les cordes de la lyre, sont probablement le fait d'un coup ou d'une corrosion à cet endroit sur le coin d'origine.

Bravo à Sherlock Holmes !



MONETÆ VII :



MONETÆ VII était notre dernier catalogue rédigé en 2013 et le premier à sortir en 2014 en ce mois de janvier. Nous profitons de celui-ci pour vous réitérer nos bons Vœux à l'aube de cette année nouvelle en espérant qu'elle vous apportera tout ce que vous désirez d'un point de vue numismatique bien sûr, mais sur tous les autres plans !

Si MONETÆ VII inaugure l'année, c'est avec les monnaies grecques que nous la débutons. Près de deux ans après la sortie de MONETÆ I consacré aux monnaies byzantines, mérovingiennes et carolingiennes, nous avons déjà eu le plaisir avec MONETÆ II, MONETÆ III et MONETÆ V de vous proposer trois catalogues de monnaies grecques avec près de deux mille cinq cents pièces allant de l'époque archaïque (VI^e siècle avant J.-C.) à la fin de la période hellénistique (30 avant J.-C. et la fin du royaume Lagide d'Égypte). MONETÆ VII ne déroge pas à cette règle et vous présente encore une fois 924 monnaies grecques de 35€ à 4.800€ pour un total de plus de trois cent mille euros. Ce nouveau catalogue présente l'avantage de mettre en lumière trois cents nouvelles monnaies grecques depuis notre dernier catalogue de juin 2013.

Avec une sélection importante de monnaies divisionnaires d'argent de l'hémiobole à la drachme, complétée par une série de bronzes grecs, souvent délaissés, ce sont plus de 40% des monnaies proposées qui ont un prix inférieur ou égal à 150€.

Après MONETÆ VI, uniquement réservé aux monnaies Provinciales (romaines frappées en dehors des ateliers impériaux), nous diversifions notre offre de monnaies antiques. En effet la série MONETÆ, créée en 2012, se veut un complément des catalogues ROME et CELTIC et un nouveau moyen de vous proposer des monnaies antiques avec des thèmes transversaux associant les différents monnayages qui vont des grecques aux mérovingiennes en passant par les romaines, les provinciales et les byzantines.

Nous avons un programme ambitieux pour 2014 qui devrait vous permettre de dé-



DÉBUT D'ANNÉE PROMETTEUR !

couvrir toutes les facettes de cette série. Pour les monnaies grecques, outre un catalogue spécialisé, construit autour d'une collection spécialisée qui vous sera proposée dans MONETÆ VIII avec un ensemble exceptionnel de monnaies de cuivre de la Sicile grecque et romaine, nous vous proposerons deux catalogues uniquement réservés aux monnaies grecques au cours de l'année.

En attendant, ne boudez pas votre plaisir en feuilletant les presque deux cents pages de MONETÆ VII où vous découvrirez parmi neuf cents pièces un choix riche et varié allant des Colonnes d'Hercule (avec des Hispano-Carthaginoises) aux portes de l'Extrême Orient (avec le royaume de Bactriane). Celui-ci se trouve sous les feux

de l'actualité avec la parution du dernier ouvrage de la série des Handbook of Greek Coinage Series (HGCS.), le volume 12 consacré à la Bactriane et à l'Inde antique.

Cette série MONETÆ est unique sur le marché français, tant par sa qualité que par le choix des sujets traités et devient progressivement incontournable. Alors si vous ne la connaissez pas encore, nouveau ou ancien lecteur du Bulletin Numismatique, allez la découvrir sur le site internet www.cgb.fr section monnaies grecques. Quelques catalogues, version papier, sont encore disponibles mais seront très vite épuisés !

Laurent SCHMITT



LES EFFETS PERVERS OU POURQUOI...

NOTE du BN : j'ai retrouvé ce texte au fond d'un disque dur et si je ne crois pas en être l'auteur il m'a semblé frappé au coin du bon sens.

La notion d'effet pervers étant manifestement incomprise ou ignorée, il me semble mériter publication.

Comme s'il en manquait, je viens de trouver un nouveau témoignage de la stupidité incommensurable de nos dirigeants.

Nous savons tous ce qu'est un effet pervers. C'est le fait qu'une décision, pavée de bonnes intentions, comme l'enfer, se retrouve en réalité générer une catastrophe imprévue.

Les grandes crises du logement ont par exemple été toujours issues de lois conçues pour protéger les locataires. Cela devenait tellement bon marché et confortable d'être locataire, et peu rentable et peu protégé d'être propriétaire que plus personne ne construisait pour louer. À la fin du jeu, il y a des gens à la rue faute de logements.

N'importe quel observateur voyant plus loin que la prochaine élection l'aurait compris. Le travail d'un politique devrait être de prévoir, quand il vote une loi, si celle-ci ne serait pas grosse d'effets pervers. Ces gens sont supposés avoir des diplômes d'écoles où l'on recrute péniblement des gens sup-

posés intelligents. En réalité, l'expérience démontre que l'on y recrute principalement des bêtes à concours, le plus souvent incapables de gérer la moindre situation nécessitant du bon sens pour être résolue. Malheureusement, pas encore d'unité de valeur de Bon Sens...

Bref, pour qui lit la presse, chaque jour ou peu s'en faut, on trouve des procès pour discrimination raciale à l'embauche.

Nos politiques, constatent que les enfants de ceux qu'ils ont fait venir dans les années 50 pour faire tourner bon marché leurs usines n'ont pas envie d'y travailler, que les Chinois et les Roumains le font d'ailleurs pour encore moins cher. Ils se retrouvent au chômage. Comment est-ce possible dans le monde merveilleux et parfait qu'ils nous organisent, intelligents et diplômés comme ils le sont tous ?

Bon sûr, mais c'est bien sang, c'est parce que les patrons sont racistes. Évident, mon cher Watson.

Donc on fait des procès au premier qui n'a pas embauché son quota de « minorités visibles ».

L'ennui, c'est que la charge de la preuve n'est plus au plaignant qu'il a subi un dol, donc au non-embauché qui devra prouver que le racisme est la cause de sa non-em-

bauche mais c'est au recruteur accusé de faire la preuve qu'il est innocent. Or s'il est facile de prouver que l'on a effectivement fait quelque chose, il est excessivement difficile de prouver que l'on n'a pas fait cette chose, totalement impossible dans le cas du racisme.

Un exemple ? Simple.

Une petite entreprise passe une annonce dans un journal grand public et reçoit dix CV. Le poste est prévu pour un débutant donc très large, sans requêtes de compétences particulières, le poste étant supposé évoluer. L'entreprise reçoit une dizaine de CV. Pour des raisons qui la regardent, mais qui n'ont évidemment aucune validité juridique, elle ne prend personne. Or, sur les dix CV, il y en a un envoyé par un membre des « minorités visibles ». J'utilise à dessein ce vocable stupide qui fleurit bon la punaise de sacristie reconvertie dans l'humanisme politiquement correct. Le « minorité visible »

CGB.FR NE RECRUTE QUE DANS LE BN

porte plainte. Il gagne à tous les coups : il correspond au profil, Normal, il n'y a pas de profil particulier. Donc, si on ne l'a pas embauché, c'est par racisme. Donc, quinze jours avec sursis et 5.000€ à SOS Racisme. C'est réglé comme du papier à musique.

Et c'est là que l'on retrouve l'effet pervers. Croyez-vous que la petite entreprise, après ce coup-là, va continuer de mettre des offres d'emploi ? Il ne faut quand même ne pas prendre les gens que pour des imbéciles...

Embaucher par l'ANPE ? Ces ridicules ont des CV anonymes qui sont donc accusation d'office de racisme du recruteur... quel employeur supporte de se faire traiter d'office de raciste ? Alors ? On attend le coup de bol, le neveu d'un collègue qui en a marre de la fac, le gosse d'un client qui veut rentrer dans la vie, le miracle...

Et pendant ce temps-là le taux de chômage, à quoi ressemble-t-il ? À une sale bête qui grimpe.

Et bien entendu, en ce qui concerne les chômeurs des minorités visibles, l'égalité est rétablie avec les autres : plus d'annonces d'emploi, tout le monde à pointer !

Les juristes qui ont reconnu le testing comme juridiquement recevable, les députés démagogues qui ont voté le CV anonyme, les juges qui condamnent à tour de bras des patrons prétendument racistes, leur a-t-on appris dans les Grandes Écoles qu'ils ont certainement fréquentées, ce qu'était un effet pervers ? Manifestement pas.

SUBSCRIBE NOW!

THE BANKNOTE BOOK



Collectors everywhere agree,
"This catalog is vastly superior to the Standard Catalog of World Paper Money!"

The Banknote Book is an indispensable new catalog of world notes.
Each chapter includes detailed descriptions and background information, full-color images, and accurate valuations.
More than 145 country-specific chapters are currently available for purchase individually or by subscription.

www.BanknoteBook.com

CELÀ NE VOUS ARRIVERA JAMAIS CHEZ CGB.FR...



Mais soyez prudents dans le vaste monde avec les cartes de crédit !

Nous recevons d'une lectrice quelques anecdotes sur la prudence nécessaire avec une carte de crédit : indiscutablement, elle a raison à au moins deux titres :
- nous faisons beaucoup moins attention à notre carte de crédit qu'à une liasse de billets ;
- nous n'avons pas vraiment conscience qu'une carte de crédit peut être beaucoup d'argent et d'une utilisation aisée par quelqu'un d'autre.

Il nous a donc semblé utile de raconter ces quelques anecdotes, suivies d'un conseil :

Première anecdote :

Un ami s'entraîne à un centre de sport. Arrivé sur les lieux il place tout bonnement son linge dans un casier. Après son entraînement et la douche, il retourne au casier et constate qu'il est déverrouillé. « Bizarre, il me semblait que je l'avais verrouillé », se dit-il.
En s'habillant il vérifie son portefeuille pour s'assurer que rien ne manquait. Tout était là !

Quelques semaines plus tard, il reçut l'état de compte de sa carte de crédit qui affichait un montant exorbitant dû de 14 000 Euros ! Il a appelé la Banque et exprimé sa façon de penser, jurant qu'il n'avait fait aucune transaction de la sorte.

Le service la clientèle a effectué des vérifications et conclu qu'il n'y avait pas eu d'erreur dans le système tout en lui demandant si sa carte avait été volée.

Il répondit que non. Mais en sortant sa carte de crédit de son portefeuille il constata, vous l'avez deviné, que sa carte avait été échangée

pour une autre carte de la même banque mais qui était expirée.

Le voleur avait réussi à déverrouiller le casier au centre de sport et avait procédé à l'échange des cartes...

Verdict :

La compagnie de cartes de crédit a avisé le client qu'étant donné qu'il n'avait pas signalé que sa carte avait disparu, il devait payer les frais encourus.

Pourquoi la Banque n'a-t-elle pas appelé pour vérifier les dits montants d'achats ?

Parce que des petits montants chargés sur une carte de crédit vont rarement déclencher un signal d'alarme chez les sociétés de cartes de crédit. D'autant plus que, dans le cas présent, ces petits montants se sont accumulés rapidement !



Deuxième anecdote :

Un homme s'apprête à payer l'addition de son dîner avec sa carte de crédit. La serveuse lui apporte la facture. Il paye. Elle lui redonne sa carte. D'habitude, il prend la carte et la remet dans son portefeuille. Mais cette fois-ci, il la regarde de près et s'aperçoit que ce n'est pas la sienne et qu'elle est expirée.

MAIS SOYEZ PRUDENTS AILLEURS !

Il rappelle la serveuse qui le regarde tout étonnée.

Elle la reprend en s'excusant et retourne vers la caissière sous le regard attentif de l'homme qui l'observe.

Tout ce que la serveuse fait, c'est d'agiter la fausse carte devant la caissière qui aussitôt ressort la bonne.

Aucun échange de mots, rien ! La serveuse reprend la bonne carte et la remet au client en s'excusant de l'erreur.

Conclusion :

Assurez-vous que les cartes de crédit dans votre portefeuille sont bel et bien les vôtres. Vérifiez le nom chaque fois que vous signez pour quelque chose ou que votre carte passe dans les mains de quelqu'un d'autre, même pour un court moment. La plupart du temps les gens reprennent leur carte sans vérifier, prenant pour acquis que cette carte est la leur.

Troisième anecdote :

L'autre jour, je suis allé prendre livraison d'une pizza que j'avais commandée par téléphone.

J'ai payé avec ma carte.

Le jeune homme derrière la caisse a pris ma carte et l'a passée dans la machine, pour ensuite la remettre sur le comptoir en

attendant la validation, ce qui est tout à fait normal.

Pendant qu'il attendait, il a pris son mobile comme pour faire un appel.

J'ai remarqué son téléphone car il est du même modèle que le mien. Rien ne semblait anormal, jusqu'à ce que j'entende le bruit d'un clic comme s'il avait pris une photo avec son téléphone.

Il m'a alors remis ma carte de crédit, tout en gardant son téléphone dans ses mains, comme s'il appuyait sur d'autres touches.

Je me demandais ce qu'il pouvait bien photographier, quand tout d'un coup, tout devient clair : la seule chose qu'il avait en vue c'était ma carte de crédit. Je gardais alors un œil attentif sur ce qu'il continuait à faire.

Il laissa son téléphone ouvert sur le comptoir et, quelques secondes plus tard, j'entendis le bruit d'une sonnerie qui confirmait que la photo avait été sauvegardée sur son téléphone !

Alors, me voici devant lui, réalisant qu'il vient tout juste de prendre une photo de ma carte de crédit. Il avait joué son jeu à la perfection, jusqu'à ce que mon attention soit attirée par le fait qu'il avait le même appareil que moi, sans quoi je ne me serais jamais rendu compte de son jeu.

Vous pouvez être sûr qu'aussitôt après avoir quitté les lieux j'ai fait annuler ma carte de crédit.

A quoi je veux en venir avec tout cela : c'est d'être PRUDENTS dans les endroits que vous fréquentez et ce tout le temps.

Lorsque vous vous servez de votre carte de crédit, faites-le avec précaution et jamais avec nonchalance.

Observez les gens qui vous servent et ce qu'ils font lorsque vous vous servez de votre carte. Surveillez particulièrement ceux qui ont des mobiles avec eux car de nos jours ces appareils sont tous munis de caméras.

et un conseil :

Pourquoi ne pas effacer, avec un grattoir, les trois chiffres clés de votre carte qui se trouve sur son recto ? Une fois ces trois chiffres disparus, personne ne pourra utiliser votre carte pour faire des achats par internet.

C'est ce que recommande QUE CHOISIR. Il faut évidemment enregistrer au préalable ces trois chiffres avant de les faire disparaître. Dans votre mémoire ou ailleurs. L'avantage, c'est que si un serveur de restaurant ou autre emmène votre carte, il ne pourra pas ensuite enregistrer ses numéros pour l'utiliser ensuite pour un achat par internet puisqu'il ne connaîtra pas les trois chiffres clés du verso.

Michel PRIEUR

SCANDALE SANS PRÉCÉDENT !

VU
SUR LE
BLOG

Ces livres que l'on tente de faire sécher avec des moyens dérisoires sont bien ceux conservés par le site François Mitterrand de la Bibliothèque Nationale de France.

Le principal site de conservation de la BNF a été victime d'une importante inondation le 12 janvier dernier suite à la rupture de canalisations en PVC.

Selon la direction, 10 à 12.000 ouvrages seraient touchés. Ces chiffres ne seraient d'ailleurs que très provisoires. Selon des sources syndicales, on serait plus près du nombre de 40.000.

Un syndicat déclare même « *qu'une partie importante des collections du département Littérature et Arts (soit plusieurs dizaines de milliers d'ouvrages) est dégradée et cer-*

tains fonds auraient été atteints de manière irréversible ».

Depuis, devant l'ampleur des dégâts et malgré les propos rassurants de la direction, c'est le branle-bas de combat au sein de l'institution afin de sauver ce patrimoine irremplaçable et ce avec des moyens de fortune : buvards, ventilateurs et surtout la bonne volonté et le courage du personnel de la BNF.

Le site François Mitterrand avait déjà été touché au printemps 2004. Alors, des collections d'histoire et de religion avaient été endommagées par un dégât des eaux touchant 400 à 500 mètres de linéaires de documents.

Certes, les réductions de crédits de ces dernières années ont lourdement affecté la BNF. Mais plus que tout, c'est la conception même du bâtiment voulu par l'ancien président François Mitterrand et conçu par Dominique Perrault qui pose question.

L'idée de stocker et de conserver des livres dans des réserves situées sous le niveau de la Seine ou dans des tours en verre exposées au soleil? est dès l'origine une ineptie.

Le site continue de payer ces erreurs majeures de conception : les pompes tournent en continu pour évacuer chaque année des centaines de mètres cube d'eau infiltrée et



NOTRE PATRIMOINE NATIONAL PREND L'EAU

les climatiseurs sont à plein rendement pour, bien sûr, tenter de refroidir l'été les rayonnages situés dans les tours de verre. Ceci génère des coûts de fonctionnement énorme.

Le calvaire des conservateurs de la Bibliothèque Nationale de France est loin d'être fini.

Quand reconnaîtra-t-on enfin l'imbécillité conceptuelle, à l'heure d'internet, de mettre des livres ailleurs que dans des bunkers sécurisés et simultanément en ligne sur internet ?

Il est insensé de continuer à penser une mega-bibliothèque avec des livres physiques

et des lecteurs qui se déplacent en personne sur le site de conservation. Non seulement la perte de temps est gigantesque de part et d'autre mais la consultation physique d'un livre ne rime plus à rien sauf dans des cas exceptionnels où la matière même de l'ouvrage est sujet d'étude.

Faudra-t-il attendre la perte des collections dans la prochaine crue centennale de la Seine pour enfin consacrer les crédits nécessaires à la numérisation massive de ce qui subsistera alors du contenu de la BNF ?

Quelqu'un pourrait-il informer ces gens que nous nous sommes plus au XIX^e siècle, que Tolbiac vidé ferait facilement un superbe centre de bureaux et que la Seine est mouillée ?

Car, manifestement, de nombreux décisionnaires culturels sont disciples de l'Autruche !

Laurent COMPAROT



CHRONIQUES ROMAINES

REPÉRER LES TRUQUÉS, FACILE AVEC UNE BASE DE DONNÉES !

Lorsque l'on a décidé de coupler sa collection spécialisée avec une base de données recensant tous les exemplaires vendus dans le passé et proposés au présent, on n'a de cesse de la compléter. On épluche donc tous les sites spécialisés, on guette les mises en ligne des musées, on scanne les planches des publications encore en papier et bien entendu on vérifie avant de l'inclure que l'on n'a pas déjà répertorié précédemment en base le nouvel exemplaire... L'expérience montre que la paresse ou la jalousie de certains professionnels leur font négliger les pedigree des monnaies qu'ils vendent, s'ils les connaissent, et que bien des collectionneurs laissent le professionnel qui disperse leur collection bien dépourvu, faute de lui fournir pour chaque monnaie la référence de l'achat.

Loués soient les collectionneurs qui notent toutes les origines de leurs monnaies ou billets !

Il n'empêche au final qu'il faut tout vérifier, faute de certitude de première appa-

rition et donc parcourir tout le répertoire du type du nouvel exemplaire pour vérifier que celui-ci n'a pas déjà été passé en vente ou publié en trouvaille et répertorié à cette occasion.

Prenons un exemple récent d'un tétradrachme syro-phénicien rare et intéressant, proposé en vente aux enchères à l'étranger par un confrère qui n'a manifestement pas vu le problème et que nous ne nommerons pas car sa compétence n'est pas en cause : sans ma base de données, j'aurais été trompé comme il l'a été. Prévenus, ils signalent maintenant le problème de cet exemplaire.



La pièce en cause est un remarquable exemplaire du Prieur 74, le tétradrachme avec Néron jeune et Agrippine. Contrairement à l'immense majorité des quatre-vingt huit exemplaires répertoriés, il a toujours sa couronne de feuilles de chêne complète et la coiffure d'Agrippine est intacte. Avec un prix de départ à 500 euros, c'est vraiment très bon marché pour un exemplaire de cette très rare qualité.

Notons qu'avec quatre-vingt huit exemplaires répertoriés en base, le type est pourtant rare. C'est une distorsion que notent tous ceux qui constituent des bases de données numismatiques spécialisées :

les types qui intéressent au delà du sujet central (ici les tétradrachmes syro-phéniciens) sont sur-représentés par rapport à leur rareté réelle. Néron jeune et Agrippine intéressent, pour le *trombinoscope* impérial, tous ceux qui « font » les portraits et sont assez rares à l'atelier de Rome pour que les émissions d'Antioche soient considérées avec

REPÉRER LES TRUQUÉS, FACILE

intérêt et donc proposées à la vente par les professionnels. *A contrario*, ce qui n'intéresse que les collectionneurs spécialisés comme une variante de légende d'une obscure émission d'un atelier périphérique et sans gloire ne sera jamais proposé dans des ventes générales et échappera donc longtemps au répertoire. L'exemple le plus flagrant de cette distorsion est le tétradrachme de Cléopâtre et Marc Antoine, pratiquement le seul moyen d'avoir un portrait de Cléopâtre en argent, dont des exemplaires en B- sont malgré tout proposés en vente en ligne, propulsant le Prieur 27 à des sommets de nombre d'exemplaires référencés en base de données avec cent onze exemplaires pour un type tellement rare que le pire des exemplaires vendu à l'amiable va toujours titiller les mille euros !

Revenons au nouveau Néron jeune et Agrippine, Prieur 74. Après un moment d'admiration, intégration en base TSP et vérification si l'exemplaire n'est pas déjà intégré.

Pour aller plus vite, il faut noter un petit détail caractéristique et le rechercher en défilant les images de la base.



Sur cet exemplaire, le plus pratique à contrôler pour rechercher une identité est la position du reste de grènetis au-dessus de la tête d'Agrippine.

Et le regard s'arrête au bout de quelques secondes sur l'exemplaire de la vente Künker 124 du 16 mars 2007, lot 8922 qui a exactement la même disposition du grènetis du revers.

Une fois le doute installé, tous les détails sont pointés : le défaut de flan au-dessus du I de ΑΓΡΙΠΠΗ... au droit le défaut de flan au-dessus du B de ΣΕΒ, la disposition de la légende, tant aux droits qu'aux revers, les poids, 13.73 g pour l'exemplaire Künker contre 13.76 g pour la nouvelle version... car de toute évidence, le « nouveau » tétradrachme est celui de la vente Künker, qui

portait honnêtement ses coups et défauts de surface, lesquels coups et défauts ont été retirés et camouflés par un orfèvre truqueur...

Bien évidemment, nous avons prévenu le confrère... mais sans la comparaison avec la base de données et l'autre photo qui donnait le premier état de la monnaie, il aurait été pratiquement impossible

de repérer le truce.

Certes, pièce en main, la surface aurait pu apparaître curieuse et certainement pas originale, mais tant de méthodes de nettoyage criminelles ont été utilisées depuis des siècles au Moyen-Orient que les surfaces d'origine intouchées sont très rares !

En conclusion, voici une nouvelle démonstration à chaud de l'utilité de constituer des bases de données exhaustives sur le monnayage dans lequel on se spécialise. Et incidemment, de la sécurité qu'il y a d'acheter des monnaies dans une spécialité où existe une base de données de référence !

Michel PRIEUR

MIEUX VAUT NE FAIRE...



Et espérer que cette histoire lamentable se règlera à la satisfaction générale. L'article de l'Union L'Ardennais :

L'État tente de confisquer le trésor archéologique des Ardennes.

Publié le 04/01/2014 par Guillaume Lévy

WARCQ (51). La tombe à char pleine de promesses mise au jour à Warcq sur le chantier de l'A 304 attise les convoitises. Au point qu'elle pourrait passer sous le nez de ceux qui l'ont découverte.

La nouvelle avait été tenue secrète quelques jours au début de l'automne. Il se murmurait seulement que les chercheurs de la Cellule archéologique du conseil général, ainsi que les archéologues bénévoles qui les aident, étaient tombés sur « du lourd ». Le 8 octobre, nous révélions la nature de la trouvaille : une tombe à char en partie recouverte d'or, enterrée dans un champ depuis près de deux mille ans. Le site étant désormais surveillé jour et nuit par une société spécialisée, qui restera sur place jusqu'aux fouilles

prévues en avril, nous pouvons préciser que la découverte a eu lieu à Warcq.

Dès l'été, des archéologues expérimentés avaient « senti » que le secteur pouvait réserver de belles surprises. Ce fut le cas mi-septembre, lorsque, les mains dans l'eau et les pieds dans la boue, fouillant une chambre funéraire d'environ 5,50 mètres sur 3,20 mètres, leurs doigts tombèrent sur des fragments métalliques circulaires et des éléments en bois très bien préservés. Enterres sous 2,50 mètres d'argile, il s'agissait de morceaux de roues et de traces d'or. L'évidence s'est imposée d'elle-même : un aristocrate gaulois était (ou avait été)

enterré ici, sur son char, au milieu d'objets précieux, selon la coutume funéraire chère à nos ancêtres. Une tradition assez bien connue en Champagne (y compris dans le Rethélois), mais jusqu'ici jamais vue dans le nord des Ardennes.

« Une collaboration s'imposait »

Trois mois plus tard, la joie a cependant cédé la place à l'incertitude, voire la frustration. Alors que la tombe a été rebouchée et que la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, maître d'ouvrage de l'A 304) a passé un marché public spécial pour la fouiller durant quatre semaines, l'État a tenté de pousser

vers la sortie les « petits » archéologues ardennais. Sur le mode, laissez faire les pros maintenant... Selon nos informations, l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives), dont les délais d'intervention très longs avaient, pour l'anecdote, justement conduit en 2009 à la création de la Cellule archéologique départementale, a tout fait pour s'accaparer le tombeau.



... AUCUN COMMENTAIRE...

« Les discussions ont été violentes », reconnaît-on au conseil général. « Alors que ça devrait être la fête de tous les archéologues, réunis autour d'une découverte exceptionnelle, on veut nous écarter. C'est inhumain ! », renchérit un archéologue amateur. Dans cette bataille du pot de fer (l'INRAP et ses deux mille collaborateurs, dont une grande majorité d'archéologues), contre le pot de céramique (la brochette d'archéologues ardennais, fonctionnaires ou bénévoles), le second a cependant réussi à se faire entendre. En partie.

Pour fouiller le site protohistorique gallo-romain, l'INRAP et la Cellule du conseil général ont ainsi répondu ensemble au marché de la DREAL. Nouveau chef du service culture du conseil général (et ancien responsable de la Cellule archéologique), Olivier Brun le confirme : « Une collaboration scientifique s'imposait entre l'INRAP et nous. Si nous sommes retenus, cela permettra d'avoir d'un côté les moyens techniques de l'INRAP, de l'autre notre connaissance du terrain. »**

La notification du marché doit être connue dans les prochains jours. Restent (au moins) deux points à éclaircir. Primo si les deux services se sont à peu près entendu, que vont devenir les archéologues bénévoles (lire ci-contre) ? Secundo, quel avenir réserver aux vestiges qui seront découverts dans la tombe du seigneur gaulois ? Là encore, le combat entre Paris et les Ardennes a commencé. Les uns ne parlent que du Musée d'archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye, quand les autres n'ont que le musée de l'Ardenne à la bouche...

Ni l'INRAP ni la Direction régionale des affaires culturelles n'étaient joignables vendredi.

Enchères sur Internet

Achetez & Vendez vos Monnaies & Billets sur www.delcampe.net !

Plus de 700 000 membres !

www.delcampe.net

CLUB AUVERGNE

Deux billets de la Banque Royale ont particulièrement attiré mon attention. Il s'agit d'un 1000 livres gravé daté du 14 juin 1719 (DOR 13 – Laf 78) et d'un 10 livres typographié du 1^{er} juillet 1720 (DOR 22-Laf 93)

1000 Livres 14 juin 1719 :

Son histoire commence dans le livre de Lafaurie « LES ASSIGNATS ET LES PAPIERS-MONNAIES ÉMIS PAR L'ÉTAT AU XVIII^e SIÈCLE » page 74 on lit « Un billet de 100£ portant la date du 14 juin 1719 N° 8367 est exposé au Musée National ». Ce N° ne cadre pas avec l'émission dont les N° vont de 130 001 à 150 000 ! Serait-ce un faux d'époque, de Bruxelles ou d'ailleurs ?

Les faux d'époque gravés nous n'en connaissons pas (Christian Porcheron et moi-même), j'ai donc recherché ce billet de 100£ pendant quelque temps mais sans succès. L'ouvrage « Les Billets de France 1707-2000 » est sorti en février 2009 et page 14 je vois un billet du 14 juin 1719 N° 8367 ?? c'est un

1000£ et non un 100£ mais là non plus le N° ne cadre pas avec l'arrêté du 10 juin 1719 qui indique que les billets seront numérotés du N° 96001 au N° 144000. J'ai interrogé les auteurs mais je n'ai pas pu remonter au propriétaire du billet, faux d'époque ?



Faux récent ? Erreur de numérotation ? À la même époque, suite à mes annonces dans *Numismatique et Change*, un correspondant me transmet les images de ses billets et je reçois une image d'un 1000£ du 14 juin 1719 N° 8367, je questionne mon corres-

PAPIER-MONNAIE CHAMALIÈRES

pondant, pas de filigrane, pas de cachet sec, c'est donc un faux. Je me souviens alors avoir vu sur ebay un faux 1000£ gravé, je consulte mes archives, je constate que c'est le même billet. À l'époque j'avais interrogé le vendeur, pas de cachet sec, pas de filigrane donc c'était un faux. Il a été acheté par Christian Porcheron et je l'avais eu en

main, faux mais pas d'époque, je dirais plutôt copie car un collectionneur ne peut pas être trompé compte tenu des caractéristiques du document.

Les événements s'enchaînent, j'achète sur Delcampe un document concernant la Banque Royale, à son arrivée je constate que

sur ce document se trouve l'image d'un billet de 1000£ daté du 14 juin 1719 N° 8367 et il porte le cachet des Archives nationales !!! serait-ce un faux d'époque ?? il n'est pas tout à fait identique aux faux vus précédemment, la partie gauche est parfaitement identique, la partie droite est différente ?? Je contacte donc les Archives nationales

en fournissant une copie du document en ma possession et avec les références que je possédais, impossible de savoir où se trouve ce billet. Je suis allé aux Archives nationales et après quelques recherches j'ai trouvé la boîte où devait se trouver le fameux billet, hélas la chemise qui devait le contenir était vide, il y avait cependant une note disant qu'en 1981 les quatre billets de cette chemise avait été prélevés pour une exposition au musée des Archives, voilà donc sans doute le billet vu par M. Lafaurie. Je suis donc allé au musée, il n'était plus exposé mais en posant des questions à différents interlocuteurs j'ai trouvé une responsable du musée qui a pu me dire et me conduire aux archives où se



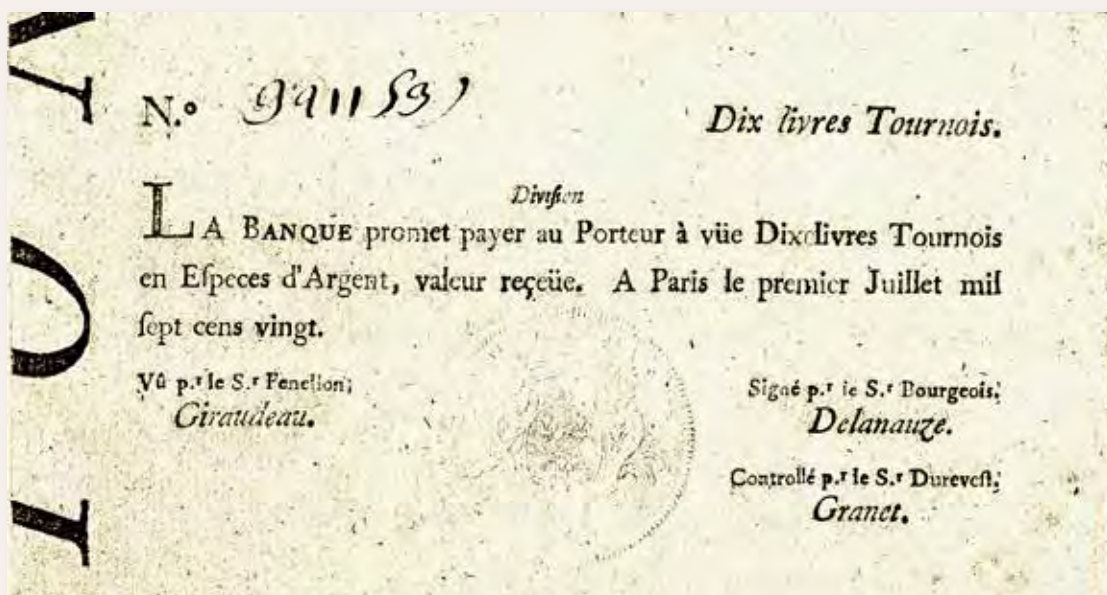
BANQUE ROYALE :

trouvait le billet. J'ai pu l'examiner, papier pas très beau mais cachet sec très correct, filigrane présent, il est du type 2 comme les quatre autres billets connus de cette date et rien ne m'a permis de dire que ce pouvait être un faux. Je pense qu'il y a eu une erreur de numérotation. En effet, si l'on ajoute un 9 devant 8367, on obtient 98367 et dans ce cas le billet se trouve bien dans la numérotation prévue par l'arrêt du 10 juin 1719. Ce qui nous reste à découvrir c'est, qui a fait les copies, dans quel but ? pourquoi avoir modifié la partie droite et supprimé le cachet ovale Archives nationales comme vous pouvez le constater sur les images jointes ? ?

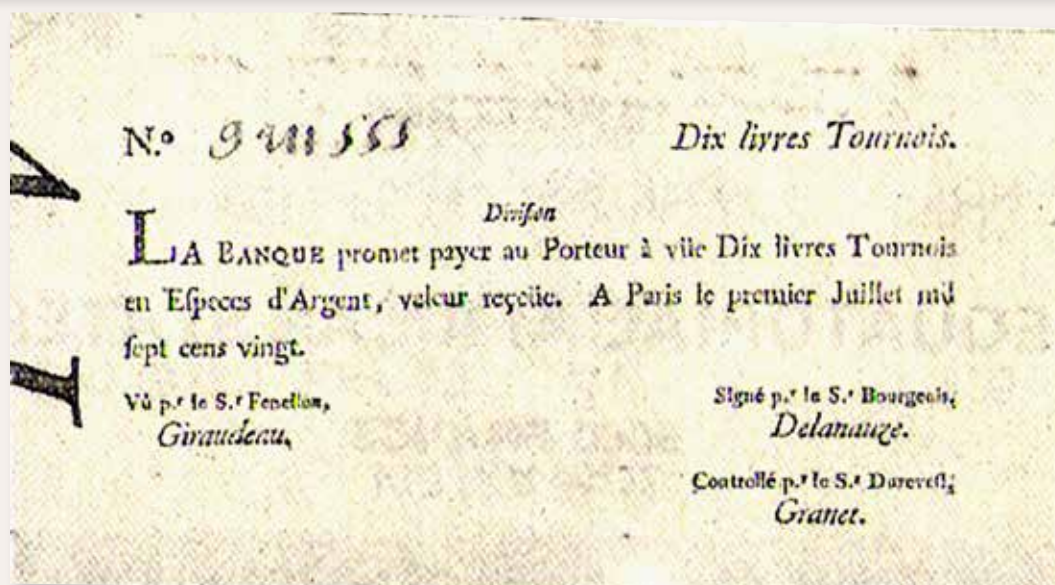
10 Livres 1^{er} juillet 1720 :
L'arrêt du 26 juin 1720 autorisant l'émission de ces billets précise que la numérotation ira de 1 à 5 000 000 compris. En feuilletant le catalogue annuel N° 54 de Victor GADOURY daté de 1985 j'ai trouvé l'image d'un

billet portant le N° 9 211 555, la qualité de l'image ne me permettait pas de savoir s'il s'agissait d'un faux ou d'un vrai. Ayant trouvé ce document en 2009, je n'ai pas essayé de retrouver le propriétaire. J'ai rencontré à Maastricht un collectionneur des billets de Law qui m'a transmis les images des billets de sa collection et dans ces billets il y avait un 10£ du 1^{er} juillet 1720 portant le N° 9 211 537. Comme vous pouvez le constater les N°

sont très proches, la numérotation est faite à la main et compte tenu de la similitude de l'écriture des chiffres on peut dire que c'est la même personne qui a numéroté ces billets. Mon collègue collectionneur m'a apporté le billet en question au salon de l'AFEP le 6 février. J'ai pu examiner le billet 9 211 537, il est authentique. Il a été réalisé à l'imprimerie royale sans aucun doute. Ce billet est quasiment splendide, beau



DE CURIEUX BILLETS DE LAW



papier, beau cachet sec, filigrane présent. Je peux affirmer que ce billet a été imprimé à l'imprimerie royale car les caractères de cette imprimerie lui étaient spécifiques. En effet, sous Louis XIV les caractères de l'imprimerie royale ont été redessinés par Philippe GRANDJEAN et en particulier la lettre l porte en son milieu un petit trait nommé sécante royale. Ce petit trait est bien présent sur les l du billet que j'ai vu.

Les questions qui restent posées, est-ce que ces billets ont été imprimés sur l'ordre du Régent, de John Law ? Ont-ils été faits en catimini par des ouvriers de la banque ? Comment se fait-il que l'on n'a pas trouvé d'autres billets entre 5 000 001 et ces billets qui ont un N° supérieur à 9 000 000 ?

De nouvelles recherches en perspectives, c'est ainsi que les connaissances progressent.

Gilbert DOREAU

Résumé de la causerie du 27 mars 2010

Bibliographie : J. Lafaurie *Les Assignats et les Papiers-Monnaies Émis par l'État aux XVIII^e Siècle* (Léopard d'or 1981)

M. Kolsky, J. Laurent, A. Dailly *Les Billets de France 1707-2000* 2009 V. Gadoury *Paper Money* 1985

G. Doreau *Les Billets de LAW.*
« Les Arrêts du conseil d'Etat du ROY » 1719-1720

Ron Gillio

vous rencontre à Paris !

Pour obtenir une offre sur vos pièces de monnaies gradées PCGS ou les proposer à la vente aux enchères



Ronald J. Gillio
Coordinateur des acquisitions numismatiques
Stack's Bowers Galleries
Spectrum Numismatics International
Email: rong@stacksbowers.com
Cell: 1.805.637.5081

Ron est spécialiste des pièces de monnaies et des billets de banque. Il vient régulièrement à Paris pour estimer et évaluer professionnellement tant les monnaies gradées PCGS ainsi que les billets de banque américains et ceux du monde entier. Vous pouvez profiter de sa prochaine visite Paris pour recevoir une estimation gratuite ou une offre immédiate pour vos pièces gradées PCGS. Il est aussi possible d'avoir une consultation d'orientation pour obtenir les meilleurs résultats de la vente de vos pièces et billets de banque.

Nous effectuons les paiements en euros ou en dollars.

Contactez Ron dès aujourd'hui pour prendre rendez-vous et vous renseigner sur les dates de sa prochaine visite en contactant Ron directement sur son : adresse électronique rong@stacksbowers.com ou SMS/Appel au +1.805.637.5081



SBG Paris 7.08.13

2.000.000\$ POUR UN BILLET DE COLLECTION CHEZ HA.COM ?

VU
SUR LE
BLOG

Certes, ce n'est pas n'importe quel billet, c'est un 500\$ « Gold Certificate » de 1882 dans un état de conservation (VF 35) tout à fait honorable.

Ce qui a fait la rareté exceptionnelle de ces « Gold Certificates » est qu'ils étaient remboursables en pièces d'or, le sommet de la qualité et de la crédibilité pour un billet de banque.

Malheureusement pour eux, lorsqu'eut lieu en 1933 la confiscation de tout l'or détenu par les citoyens américains, ces billets furent, très logiquement, considérés comme étant de l'or et furent confisqués et échangés contre des billets « normaux », remboursables en papier... De ce fait, ils sont encore plus rares que les billets « normaux », à tel point qu'un tel 500\$ fait partie des billets qui ne sont pas supposés exister, en mains privées s'entend, puisque la Réserve Fédérale semble avoir eu l'intelligence de constituer une collection exceptionnelle quand c'était encore possible, laquelle est déposée pour exposition au Smithsonian Institute.

Ce billet, unique en mains privées passe en vente bientôt dans une vente de ha.com, [cliquez pour voir la fiche du billet](#).

Pour se faire une idée de sa rareté et de son importance, un tel billet représentait une valeur faciale de l'ordre de 2600 francs or, cent trente napoléons de 20 francs à une époque où un salaire de base était de 80 francs par mois. Un billet dont le pouvoir d'achat était équivalent à presque trois ans d'un salaire de base... quand il a été caché et oublié. Aujourd'hui, 500 dollars, c'est 375 euros et cela n'a plus aucun rapport avec trois ans de salaire, même de base ! Un oubli qui aurait pu être très coûteux en pouvoir d'achat direct, mais qui va devenir un jackpot grâce aux collectionneurs.

Heritage espère que ce billet va dépasser deux millions de dollars, approximativement un million et demi d'euros. Que les collectionneurs français ne se plaignent pas du prix des billets français du XIX^e qui, pour certains aussi rares que ce 500\$, ne se vendent que pour une fraction de son prix !

Admirez :



UN BILLET FANTAISIE GRATUIT PAR DÉFINITION !

VU
SUR LE
BLOG

Un lecteur nous rappelle l'existence d'un billet complètement atypique, le zéro roupie, dont nous avons déjà conté les motifs dans la page 27 du BN075, [cliquez pour le télécharger](#).

Destiné à être donné en lieu et place d'un pot de vin pour lutter contre la corruption aux Indes, ce billet se devait d'être gratuit... il n'est donc pas fourni imprimé, ce qui engendrerait un coût, mais l'ONG de lutte pour le « Cinquième pilier de la démocratie », (l'honnêteté des fonctionnaires), [cliquez pour visiter leur site, donne des liens de téléchargement](#).

Et comme nous sommes aux Indes, le billet existe en cinq langues locales, au cas où le fonctionnaire corrompu ne connaîtrait que la sienne ! On trouve le Tamil, le Malayalam, le Kannada, le Hindi et le Telugu, [cliquez pour voir la page](#).

Mais partant sur cette logique, un autre site de lutte anti-corruption lié à 5thpillar.org, propose de choisir son billet « zéro » selon le pays dans lequel on se trouve, [cliquez pour choisir votre pays !](#)



Mieux, il fournit le classement du pays considéré dans la liste des pays plus ou moins corrompus, plus le chiffre est élevé, plus le pays a des problèmes ! [Cliquez pour voir la carte du monde par échelle de corruption...](#)

Les billets sont le plus souvent un peu floutés, probablement pour ne pas tomber sous le coup des interdictions de reproduire des moyens de paiement, le zéro euro est particulièrement flou...

Dans notre logique occidentale, nous aurions apprécié que cette ONG imprime 'pour de vrai' ces billets zéro afin que nous puissions en acheter et les proposer dans notre gamme de billets fantaisie : nous vendons bien des billets de 1.000.000\$, [cliquez](#), pourquoi pas des billets zéro ?

Mais ce n'est pas dans l'esprit des organisateurs : ces billets zéros se doivent d'être gratuits et à imprimer soi-même : à vous de jouer en choisissant dans la liste !

Michel PRIEUR



ESSAI DE CLASSIFICATION DES BILLETS FAUTÉS DE LA BANQUE DE FRANCE



L'essence même du travail des spécialistes du billet de banque est de réussir à concevoir et à fabriquer en masse un document sécurisé, résistant et le plus régulier possible, puis que cette fabrication soit constante durant plusieurs années. Un vrai tour de force !

Depuis sa création la Banque de France a toujours été un exemple de maîtrise, de qualité et de savoir faire, mais il est arrivé que des exemplaires ratés se retrouvent tout de même en circulation (ou du moins, sortent des ateliers) malgré toutes les sécurités mises en place. Ces billets, toujours rares et de plus en plus recherchés, sont un thème de collection à eux seuls, on les nomme les FAUTÉS.

Même si ces documents sont recherchés et catalogués depuis le début des années 1990, il n'y a, à ma connaissance, pas de réel classement des fautes ; sur internet, Thierry Valet et désormais Kajacques ont effectué un gros travail de recensement mais le classement reste difficile et souvent restreint aux billets par type. Les fautes sont très recherchés mais difficiles à lister, il est temps de tenter une classification.

Afin de couvrir au mieux les besoins, deux axes semblent nécessaires :

- **la catégorie** de fauté qui tient compte du type d'erreur, sans en déduire une rareté, ni un prix.
- **l'indice de rareté** évaluant ces erreurs par quantité possible ou avérée de fautes présents dans telle ou telle catégorie et tenant compte des types connus, des variantes et des trouvailles.

Et les cotes ?

En ce qui concerne les cotes, l'évolution des prix et l'étude du marché prouvent que, contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, l'indice de rareté n'a que peu de lien avec le prix : la valeur d'un fauté est le fruit d'un étrange brassage mêlant tout ce qui peut amener quelqu'un à devenir collectionneur. Seuls certains fautés sont bien répertoriés et cotés : ceux que nous nommons les FAUTÉS - VARIANTES.

Rareté réelle ?

La rareté d'une erreur diffère selon le modèle de billet, un filigrane inversé est *a priori* impossible, mais c'est assez commun sur le 100 Francs Paysan, si le St.Exupéry sans mouton se trouve sans problème, le Cézanne sans montagne est nettement plus rare, les fautes par appendices de papier se trouvent plus fréquemment sur certains billets que sur d'autres, le Debussy œil vairon est recherché, décalez la tache d'un centimètre et il n'intéresse plus personne !

Rechercher les fautes, c'est entrer dans un autre monde, fait de surprises, de découvertes, de déceptions et d'espoir permanents. L'amateur ne regardera pas un Flameng mais examinera un lot de Delacroix, ne sera pas attiré par un 300F magnifique mais fouillera la boîte de drouilles en état TB ! Attention, le virus est puissant, vérifier les numéros de contrôle, les alignements des chiffres ou les taches d'impression peut rapidement devenir une obsession...mais quel plaisir, quel bonheur de dénicher LE billet spécial, celui qui n'a pas été repéré, celui que personne n'a pensé à regarder d'un peu plus près.

Plus encore que les accros aux petits numéros, que les chercheurs de lettres des Descartes, Jacques Cœur ou autre, que les serial-chercheurs de WAZ, le collectionneur de fautés se doit de tout regarder, de tout connaître.

En pages suivantes, cet essai de classification montre à quel point le domaine est vaste, mais aussi qu'il est possible et nécessaire de le structurer afin de l'ouvrir à plus d'amateurs. Même si elle est satellite de la classique collection Banque de France, cette spécialisation a de nombreuses possibilités encore mal cernées, les amateurs sont nettement plus au fait des raretés réelles et les surprises sont permanentes. J'espère que cette ébauche motivera quelques passionnés pour se lancer dans un véritable classement / répertoire des billets fautés !

CATÉGORIE

Sur l'ensemble des fautes quatre grandes catégories se détachent, certains billets ne sont pas concernés par les unes ou les autres et des nuances ou des découvertes sont toujours possibles. Quelques erreurs massives ont provoqué la création de références spécifiques, mais la catégorie n'est pas synonyme de rareté.

IMPRESSION Bavure d'encre Défaut de couleur Manque taille douce Décalage de la vignette ou de la numérotation Surimpression Manque partiel d'impression (faciale, signature, texte...) Partie imprimée au mauvais emplacement «Bulles» d'impression	PAPIER Appendice supplémentaire Appendice plié avant ou après impression Filigrane inversé Filigrane décalé ou tête-bêche Filigrane absent	TECHNIQUE Numéros et contrôle ne correspondant pas Uniface Grand décalage d'un chiffre ou d'un numéro Impression de barre dans le filigrane ou autre. Erreur massive de numérotation. Date erronée Décalage ou erreur de massicotage	SÉCURITÉ Signe de sécurité (mouton, montagne, pont ou radium) décalé, coupé ou absent... Strap absent ou fauté (trop fin, trop gros, partiel) Motif à encre changeante absent ou décalé Absence de fil de sécurité
--	--	--	---



CATÉGORIE : technique
alphabet H.042 à gauche H.402 à droite
INDICE DE RARETÉ : exceptionnel



CATÉGORIE : impression
manque la taille douce
INDICE DE RARETÉ : classique



CATÉGORIE : papier
appendice supplémentaire à droite
INDICE DE RARETÉ : classique



CATÉGORIE : impression
manque la taille douce en partie
INDICE DE RARETÉ : classique



CATÉGORIE : impression
manque une partie du numéro de contrôle
INDICE DE RARETÉ : rare



CATÉGORIE : impression
manque textes, signatures, date et numéros
INDICE DE RARETÉ : rare

Si le collectionneur de fautes est déjà très investi, il peut rapidement se découvrir un nouveau challenge : chercher des billets non fautes...proches des fautes.
Cela paraît fou ?
Pourtant le Montesquieu H.402 est l'exemple parfait de cette recherche : le H.042 (non fauté, donc) est aussi activement recherché et se retrouve avec sa propre référence !



CATÉGORIE : impression
tache verte sur l'œil : œil vairon
INDICE DE RARETÉ : rare

INDICE DE RARETÉ

Il ne faut pas confondre rareté et prix, la rareté est une donnée statistique, le prix est fonction du marché, si l'un et l'autre sont liés, dans le cas des fautes ce lien est souvent secondaire. Mis à part les quelques fautes «de masse», F.28bis, F.70bis... ces billets sont rares et les collectionneurs spécialisés sont à l'affût de l'erreur la plus improbable, la plus spectaculaire ou, au contraire, la plus difficile à repérer. Dans ce vaste domaine, il reste des raretés à découvrir et chaque petite trouvaille, chaque lot de billets les plus anodins et de peu de valeur peut contenir une rareté exceptionnelle que seul l'œil attentif et averti peut découvrir. La transformation d'un fauté en une référence Fayette augmente le nombre de collectionneurs, donc le prix, ce changement d'état ne doit être utilisé que pour des cas très bien délimités et bien connus.

FAUTÉS VARIANTES	FAUTÉS CLASSIQUES	FAUTÉS RARES	FAUTÉS EXCEPTIONNELS
Lion inversé (F.02bis) Filigrane inversé (F.28bis) Sans strap (F.72qu, F.73bis...) Signe de sécurité (mouton, montagne, pont ou radium) décalé, coupé ou absent... Erreur massive de numérotation. (F.70bis) Sans signatures (F.63bis)	Bavure d'encre Défaut de couleur Manque taille douce Décalage de la vignette ou de la numérotation Surimpression Manque partiel d'impression (faciale, signature, texte...) Appendice de papier Décalage de la vignette ou de la numérotation	Numéros et contrôle ne correspondant pas Uniface Grand décalage de numéros Motif à encre changeante absent ou décalé Filigrane fortement décalé	Filigrane tête-bêche, ou inversé sauf F.28bis. Alphabet non concordant (Montesquieu H.042 / H.402) Fausse date (Minerve 1636) Erreur incroyable comme sur le Debussy uniface du recto mais avec date, numéros et signatures.

GARE AUX FAUX !

Certains fautes peuvent être le résultats de trucages plus ou moins habiles : signe de sécurité effacé, STRAP enlevé laissant une bande blanche et même faux uniface (voir site de Claude Fayette). Il faut toujours rester attentif et, en cas de doute, comparer avec les exemplaires indiscutables et les numéros déjà référencés.



CATÉGORIE : impression
taille douce décalée
INDICE DE RARETÉ : classique



CATÉGORIE : impression
manque totale d'impression au recto,
sauf numéros date et signature
INDICE DE RARETÉ : exceptionnel



CATÉGORIE : impression
barre noire dans le filigrane
INDICE DE RARETÉ : variante



CATÉGORIE : papier
filigrane tête-bêche
INDICE DE RARETÉ : exceptionnel



CATÉGORIE : sécurité
sans STRAP
INDICE DE RARETÉ : variante



CATÉGORIE : impression
manque passages couleurs
INDICE DE RARETÉ : rare

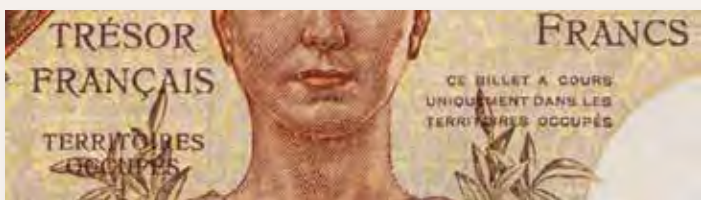


CATÉGORIE : impression
impression totalement fautée.
Cette série est un cas unique et probablement volontaire, de nombreuses variantes connues (voir BN.122)
INDICE DE RARETÉ : rare

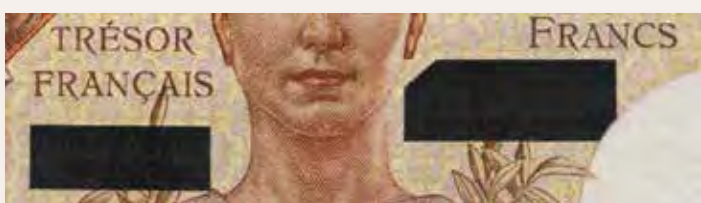
Quels qu'ils soient, tous les fautes ont un point commun :
ILS N'AURAIENT PAS DÛ SORTIR DES ATELIERS !

Notre lecteur Yann-Noël Hénon nous communique une urgence et commence son article par un rappel historique :

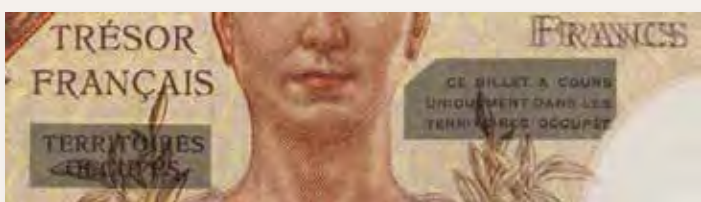
Mis en circulation en 1945 dans les territoires occupés par les troupes françaises et alliées, les billets du « Trésor Français » ont aussi été utilisés par les troupes basées à Chypre et sur les bâtiments de l'escadre de l'expédition de Suez en 1956, avec la mention « Forces Françaises en Méditerranée Orientale » et sont reconnaissables par la présence de deux surcharges noires occultant les mentions « Territoires occupés »



Le 100 Francs Trésor, peu commun mais possible



Le 100 Francs Trésor surcharge de Suez, franchement rare



Superposition des deux par infographie

La grande Histoire gardera que l'expédition de Suez des 5 et 6 novembre 1956 aura tourné court... mais en ce début d'année 2014, c'est bien une nouvelle guerre qui débute... ou plutôt une nouvelle croisade des numismates contre les « margouilins » en tout genre... Déjà au printemps dernier, Jacques Dutang (KAJACQUES Numismatique) attirait l'attention de Claude Fayette sur la possibilité de l'existence de faux 100 francs Suez. En mai, Claude Fayette publiait sur son site une chronique n°21 en écho à cette alerte !

En ce lundi matin 6 janvier, c'est donc horrifié que j'ai découvert, sur le grand site de vente, un billet de 100 francs (VF32) avec une surcharge apocryphe et proposé à la vente pour un 100 francs Suez 1956 à 380\$ ([annonce ebay n°221349451431](#)) (elle vient d'être supprimée par le vendeur que nous avons informé du problème et qui a réagi avec une parfaite correction. Les détails ci-dessous)



Trafiquer un billet rare pour faire un billet rare, un comble ! Bien sûr, vous allez me dire, mais comment peut-il savoir que ce billet est un faux ? C'est tout simplement le n° de série H.15 de ce billet qui a attiré mon attention !

ATTENTION, SUEZ TRUQUÉ ET RETIRÉ !!!

Dans mon pointage personnel du 100 frs Trésor Français, je ne comptabilise ce numéro de série qu'à six exemplaires (voir tableau ci-dessous), pour un total de 374 billets.

Fay	Type de billet	Série	Num	État
32.1	100 Frs Trésor Français 1947	H.15	54804	Pr TB
32.1	100 Frs Trésor Français 1947	H.15	64671	B
32.1	100 Frs Trésor Français 1947	H.15	67697	B
32.1	100 Frs Trésor Français 1947	H.15	71143	B
32.1	100 Frs Trésor Français 1947	H.15	77275	TB

C'est parce que cette série se rencontre rarement que le faux Suez a attiré mon attention. Pauvre faussaire ! Prendre un billet assez rare pour faire un rare... il y a bien sûr des précédents célèbres avec par exemple le 1000 frs Marianne 1945, lettre H (VF13.3). Enfin, pour rendre la supercherie parfaitement crédible, on surclasse le billet dans un état TTB avec une certification « CGA » Currency Grading and Authentication...

Pour la petite histoire, le vrai billet H.15 - n°54804 fut vendu en juin 2011 pour quelques dollars en état TB, voir Pr TB (cf. copie d'écran de l'annonce ci-jointe). Nous ne répéterons jamais assez qu'il faut rester prudent sur les coupures que vous rencontrez...

À très bientôt dans un prochain BN.

Yann-Noël HÉNON

LA PREUVE :



NOTES DU BN : le vendeur a également en vente un 50 francs Suez plus que douteux mais que Yann-Noël Hénon n'a pas voulu clouer au pilori faute d'avoir en archive l'image du billet non surchargé. Concernant la certification CGA, ces gens nous sont totalement inconnus, comme d'ailleurs tous leurs « authorized members ». Ils peuvent manifestement rester inconnus...

PAPIER-MONNAIE 27

Collection Philippe Bonnaud
vente sur offres, clôture le 29 janvier 2014

292 pages

PAPIER-MONNAIE

27

Banque de France
collection Philippe Bonnaud
clôture le 29 janvier 2014

Jean-Marc Dessal - Michel Prieur

cgb.fr

863 lots

Bulletin numismatique version internet, mode d'emploi :

Dans la version PDF que vous avez à l'écran, tous les liens internet fonctionnent directement par simple clic et la plus grande partie des images est doublée par une version plein écran mise en ligne sur le net. Il vous suffit donc de cliquer sur n'importe quelle image pour obtenir cette même image en grand format, souvent en plein écran.

Vous pouvez enregistrer une copie intégrale du BN en PDF (cliquez sur « enregistrer copie »), puis la transmettre en pièce jointe par courriel ou la garder sur votre disque dur pour consultation ultérieure.

POUR UNE VERSION PAPIER, IMPRIMEZ LE PDF, EN NOIR ET BLANC OU EN COULEURS

REVUE DE PRESSE ET DIVERS

LÀ, ON NE SAIT PLUS QUOI DIRE...

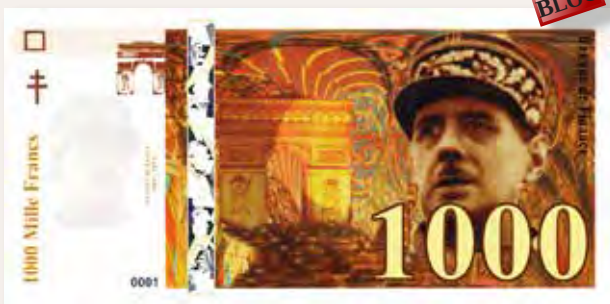
Signalée par un fidèle lecteur du *Bulletin*, une vente d'un « 1000 Frs « De Gaulle » plaqué à la feuille d'argent pure 999/1000 »... voir la vente en cliquant ([si elle a disparu, le signaler à prieur@cgb.fr, la copie d'écran est faite](#)).

De plus, les commentaires précisent « Pour les collectionneurs. Ce billet, réplique exacte du billet émis par la Banque de France et jamais mis en circulation est plaqué avec des vraies feuilles en argent pures 999/1000, garanti ainsi un aspect remarquable de chaque détail (portrait, signature, architecture) tout en gardant une brillance propre à l'argent. Ce billet introuvable mis en cadre rendra toute sa splendeur et fera une excellente décoration.

Vos amis seront admiratifs.

Ce billet est neuf et protégé par un film transparent. »

Non seulement c'est un tissu d'âneries, puisque ce n'est évidemment pas un billet de la Banque de France (il est d'ailleurs écrit



sur le billet « Banque de Finance ») et que s'il n'a pas été mis en circulation, c'est bien évidemment que ce n'est pas un « vrai » billet. Mais en plus l'individu n'a même pas utilisé un « vrai » 1000 Francs De Gaulle : ce qu'il reproduit est le n°0001, qui est celui qui illustre le site cgb.fr, émis spécialement pour les dix ans de la création de ce billet, [cliquez pour le voir et que](#), bien entendu, le créateur du billet, Jean-Marc Dessal, a gardé pour lui en souvenir !

À chaque fois que l'on découvre une aberration sur le grand site, on croit avoir vu le plus aberrant possible. Eh non ! Toujours pire est toujours possible ! La preuve !

Michel PRIEUR

TOUT SAVOIR SUR LES NOUVEAUX CFP !

Ils seront là le 20 janvier 2014, toutes les informations sont sur le site de l'Institut d'Émission d'Outre-mer, [cliquez pour lire les informations](#).

Les avis sont partagés quant à leur esthétique... [jugez par vous-mêmes en cliquant](#).

Pour moi, tout cela est bien plat, terne, stylisé, banal, *cheap* et ne vaut pas un billet comme celui qui avait valu à la Banque de France un prix de l'IBNS :



Les héros seraient-ils fatigués ?

Michel PRIEUR

S'IL VOUS RESTE DES 50£ HOUBLON...

C'est le moment de les échanger ! La Banque d'Angleterre va les démonétiser le 30 avril !



TOUJOURS AUSSI MOCHE MAIS PLUS CLINQUANT...

Le nouveau billet de dix euros est arrivé et se trouvera en circulation dès le 23 septembre 2014 selon lci, [cliquez pour l'article](#).



SANCTA SIMPLICITAS !

Lu ce matin dans le e-sylum daté du 15 janvier, [cliquez pour vous inscrire](#), une petite information de lecteur, le genre d'anecdote qui fait froid dans le dos tellement elle révèle des structures de pensée à des années-lumière des nôtres... et des wagons de problèmes en perspective.



Je traduis : « un ami a vendu sur e-bay un Yuan de la Central Bank of Manchukuo 1yuan (P-SJ125) de 1932, [cliquez pour voir le type de billet](#). Le billet a été acheté par un « collectionneur » en Chine.

Quand celui-ci eut reçu le billet il envoya à mon ami un courriel de félicitations pour la qualité du billet (celui-ci était splendide) et demanda ensuite à combien il serait racheteur du billet. Et il expliqua très naturellement qu'il n'avait acheté le billet que pour le scanner et en faire des copies... »

Michel PRIEUR

LES FAUX BILLETS SONT SUR FRANCE-CULTURE

Dans CulturesMonde de Florian Delorme, intervention de Michel Prieur sur les faux billets en général et les faux billets euro en particulier.



FRANCE

VENTE À PRIX MARQUÉS

LE TEMPS DES VALOIS (1328-1589)



cgb.fr

UNION FRANÇAISE DE COINTEUSE

Associée - Fondéeur

Armand CLAIRANDS - David ENOBEAU-CHÉ - Michel PRIEUR

MONETÆ

MONNAIES GRECQUES



cgb.fr

UNION FRANÇAISE DE COINTEUSE

Associée - Fondéeur

Laurent SCHMITT - Michel PRIEUR

Nom : Prénom : N° Client :
Adresse :
C.P. : Ville :
Pays : Tél : E-mail :

FRANCE 14, MONETÆ VI,

vous seront adressés sur demande contre la somme de 5€ (+5€ de frais de port)
envoyée à cgb.fr, 36 rue Vivienne 75002 Paris, Tél : 01.42.33.25.99 - cgb@cgb.fr